

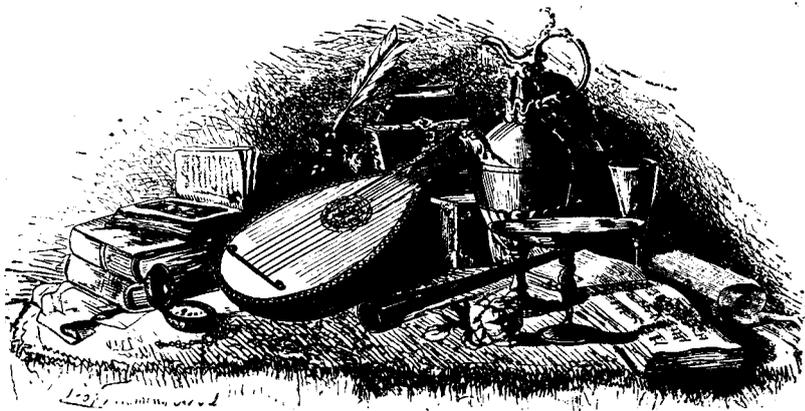
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |





LA FILLE DU MARTYR

PAR ALBERT BAUR.

LES systèmes philosophiques des Kant, Hegel, Shelling. etc., amenèrent en Allemagne une réaction qui se traduisit par une recrudescence, une floraison nouvelle du sentiment religieux. C'est de cette floraison que naquit l'Ecole Nazaréenne qui restitua à l'Allemagne un art national en même temps que chrétien. Du reste, les tendances catholiques ne pouvaient qu'être favorables à l'art, parce que, tout en l'épurant et l'ennoblissant, elles lui restituaient un grand nombre de sujets inconciliables avec le culte protestant.

A l'époque où Baur commença à manier le pinceau, l'Ecole de Munich ou Nazaréenne, après avoir tenu longtemps le sceptre et fourni une glorieuse carrière, avait déjà cessé d'être l'Ecole nationale allemande par excellence. L'idéalisme abstrait, le mysticisme des Cornélius, des Overbeck était vivement combattu par les prêtres du protestantisme plus encore que par les apôtres de l'art. La révolte fermentait dans les différents centres artistiques, mais ni Berlin, ni Dresde, ni Dusseldorf, ni Weimar n'avaient su encore relever le sceptre tombé des mains défaillantes des vieux maîtres nazaréens. Aucun de ces foyers de l'art ne possédait une individualité

assez puissante pour entraîner les autres dans son sillon. Tous cherchaient les nouvelles formules et le protestant Kaulbach n'était pas encore arrivé à s'imposer dans ses innovations.

Le principal reproche adressé aux Nazaréens par leurs adversaires était de faire abnégation de la forme au profit de l'idée, de perdre de vue le monde réel et les choses sensibles pour le monde invisible où règne l'idée pure. Ce même reproche a été adressé et avec non plus de raison, à Fra Angelico, aux mystiques *quattrocentistes*. Et cependant le Fiesole a prouvé et prouve encore, aussi bien à "San Marco" de Florence qu'à la chapelle Nicolas V du Vatican, que son pinceau possédait la science et la vigueur voulues pour la réalisation, l'exaltation de la forme. Overbeck et les autres mystiques allemands affirment par leurs œuvres qu'ils avaient le sentiment de la forme aussi développé que le culte de l'idée, religieuse s'entend, était pur et élevé chez eux.

Eh bien, de même que les rénovateurs de l'art catholique en Allemagne s'inspirèrent surtout des Cimabue, des Pinturicchio, des Fra Angelico, c'est encore, aujourd'hui, auprès de ces doux mystiques que les peintres viennent copier style, formes et expressions lorsqu'ils ont à exécuter quelque décoration de sanctuaire. Les fresques exécutées ces temps derniers par M. Maccari, à la voûte de la chapelle de l'Italie à Lorette, en fournissent la preuve. Les croyances catholiques transportent l'âme en des régions inaccessibles aux adeptes du naturalisme. Il est des transports, il est des extases, il est des ravissements que, sans les yeux de la foi, l'artiste ne peut rendre, ni même soupçonner.

* * *

Un humoriste allemand, Richter, a dit : "L'empire de la mer est aux Anglais, celui de la terre aux Français, celui de l'air aux Allemands."

Ce partage, qui prétendrait ainsi symboliser le tempérament propre à chacune des trois nations sus-indiquées, ne semble-t-il pas un peu exclusif ? Les Anglais, honni soit qui mal y pense, n'ont pas précisément en horreur la possession de la terre. Les Français sont-ils à ce point dépourvus d'idéal qu'ils ne puissent, eux aussi, s'élever quelque peu au-dessus du terre à terre ? Une nation qui compte parmi ses enfants plus de deux cent mille religieux et religieuses répartis sur la surface du globe, n'est pas adonnée exclusivement au culte du naturalisme.

Admettons, avec Richter, que les Allemands arrivent réellement à se soutenir sans relâche dans les régions idéales, inaccessibles, dont leur compatriote leur attribue bénévolement l'empire. Pour ce qui est de l'art, la seule question qui nous intéresse, il a eu en Allemagne, comme ailleurs du reste, ses plus hautes envolées alors que la foi, et la foi aux dogmes catholiques, lui prêtait ses ailes.

Kaulbach, soit, a pu être le restaurateur de la forme ; il n'a guère contribué à restaurer les mœurs, loin de là. Les satires d'un goût douteux que son pinceau s'est permises à l'endroit de l'art catholique allemand et de ses maîtres, rabaissent ses œuvres et ne l'exhaussent, lui, en aucune façon. Il s'est ainsi appliqué pour la postérité un certificat de malveillance et de présomption, sans compter qu'il s'est discrédité par les créations licencieuses de son crayon. Non, le protestant Kaulbach ne pouvait saisir et encore moins comprendre la grâce pure et naïve, l'idéal religieux des touchantes compositions des Overbeck, des Cornelius, des Ph. Veit et autres, qu'il tentait de tourner en ridicule.

Un de ses compatriotes, mais qui fut élève de David, Gottlieb Schick, s'exprimait ainsi en écrivant à son ami le sculpteur Dannecker : " La nature doit être cherchée dans le cœur de l'artiste et non sur la chaise où le modèle est assis ; le modèle n'a tout au plus que la moitié de la vie véritable..... Si je ne pouvais voir la nature avec mes yeux intérieurs et extérieurs que telle qu'elle apparaît au vulgaire, je ne me tiendrais pas pour satisfait. Si je ne pouvais, en quelque sorte, tirer mes idées des nuages et " entretenir des conversations avec les étoiles ". où serait le génie de mon art ?

Eh bien, laissons le " grand " Kaulbach se perdre dans sa " *Tour de Babel* ", s'agiter au milieu de ses " *Huns* " et de ses " *Cavaliers de l'Apocalypse* ". Secouons notre étonnement passager devant cet art prétentieux et revenons auprès de nos maîtres aimés, dont les visions ne s'arrêtent pas seulement aux étoiles, mais montent encore beaucoup plus haut. En leur compagnie dans la recherche de l'au-delà, du beau invisible et surnaturel, nous passons par leurs émotions. C'est dans les expressions où se définissent leurs âmes sans doute parfois ravies, plus encore que dans les traits où se renferme la technique, que nous puisons nos plus vives sensations et aussi les plus pures et les plus douces. Si l'art païen par le ciseau des Grecs, a réalisé l'idéal dans le beau physique, l'art chrétien s'honore d'avoir réalisé le sien, dans le beau moral et parfois dans l'un et l'autre.

L'Ecole Nazaréenne a perdu ses chefs et sa suprématie, mais elle a laissé des racines et l'éclat dont elle brilla dans la première

moitié de ce siècle a encore des lueurs isolées qui peuvent redevenir foyer un jour. La "Revue Canadienne", dont les goûts artistiques s'éclairent des principes de haute morale qui lui servent de guide dans ses publications, a déjà donné plusieurs spécimens de cet art que l'esprit nouveau tendrait à étouffer et dont les productions se font rares. Celui qu'elle présente aujourd'hui à ses lecteurs reproduit une scène et rappelle une époque particulièrement émouvantes pour le chrétien. Cette scène impressionne d'autant plus celui qui a visité les Catacombes de Rome, où l'artiste a trouvé son inspiration.

* * *

Albert Baur naquit en 1835 à Aachen, ou mieux Aix-la-Chapelle, la ville aux "Grandes Reliques" (1). A dix-neuf ans, après avoir terminé ses études au gymnasium de sa ville natale, il se rendit à Düsseldorf où il suivit les cours à l'Académie et travailla sous la direction de Karl Sohn, peintre de genre et de portrait qui avait étudié à Paris et voyagé en Angleterre et en Italie.

Le succès obtenu à l'Exposition de Munich de 1855, je crois, par Maurice Schwind avec sa légende des *Sept Corbeaux*, conte très populaire en Allemagne et que l'artiste interpréta en une série de quatre ou cinq grandes aquarelles, attira le jeune Baur dans la capitale de la Bavière et précisément dans l'atelier du maître qui, sous une forme simple et exquise, avait su retracer les douceurs et le charme de la vie intime et patriarcale en Allemagne. Son séjour à Munich ne fut pas de bien longue durée, car en 1861, Baur reprénait le chemin de Dusseldorf.

Le début de l'artiste fut pour ainsi dire un triomphe. Il composa des cartons, avec l'intention de les exécuter à l'huile plus tard, représentant : "*Le Transport, d'Italie en Allemagne, du cadavre de l'empereur Othon III.*" On sait que ce prince, après avoir conquis la Lombardie, entra à Rome, mit à mort le Consul Crescentius et fit élire successivement papes Grégoire V et, sous le nom de Sylvestre II, son ancien précepteur Gerbert. Voulant faire de Rome la capitale de son empire, mais odieux aux Romains, il fut assiégé par eux dans son palais et faillit être massacré par la populace. Othon mourut l'an 1002 à Paterno, en Sicile, empoisonné, dit-on, par la veuve de Crescentius dont il avait voulu abuser. Les compositions de Baur, rappelant dans un style magistral l'épisode de la

(1) On désigne ainsi les reliques de Charlemagne conservées dans cette ville et qu'on ne montre au peuple que tous les sept ans.

translation du corps de ce monarque, excitèrent l'admiration générale. On louait beaucoup l'ordonnance des figures, la pureté classique de la ligne, le profond sentiment de vie donné par l'artiste aux personnages, tout en reprochant, cependant, une allure un peu théâtrale.

En 1864, la ville d'Elberfeld ayant ouvert un concours pour la décoration de la salle de son Tribunal nouvellement construit, notre artiste obtint le premier prix et y peignit différents sujets en clair-obscur.

L'histoire d'Allemagne du moyen-âge lui fournit le motif d'un autre tableau que possède le musée de Barmen, ville contiguë à celle d'Elberfeld. Il représente Othon le Grand, le fils de Henri l'Oiseleur, devant le cadavre de son frère Thankmar.

Baur a peint plusieurs tableaux religieux dont les sujets sont empruntés au Nouveau Testament. A l'Exposition de Munich de 1879, fut beaucoup remarquée et principalement sous le rapport du coloris, sa grande toile intitulée : *La fermeture du tombeau du Christ*. Parmi ses principales œuvres, sans compter celle qui a fourni le titre de l'article, deux, capitales, sont inspirées du séjour de l'artiste à Rome.

* * *

A part la tradition, l'histoire possède peu de documents relatifs au séjour de St-Pierre et de St-Paul dans la Ville Eternelle. Et pourtant il n'est pas jusqu'aux pierres des monuments qui ne témoignent de l'œuvre accomplie par ces deux apôtres. Les catacombes, le sang de cent mille martyrs n'attestent-ils pas aussi leur venue dans la capitale du monde païen. N'est-ce pas la puissance souveraine et invincible de la parole prêchée par eux, qui a démolé, pulvérisé tout le Panthéon des dieux adorés au temple d'Agrippa, et pétrifié l'âme du Paganisme dans l'éternelle et silencieuse immobilité du Colysée ?

Cette parole, Saul la fit entendre à ses anciens co-religionnaires à Rome. et cette tradition a inspiré à Baur une de ses pages magistrales. *St-Paul prêchant aux Juifs de Rome* offre une réunion de types habilement groupés et pris sur le vif en traversant le labyrinthe loqueteux du Ghetto d'autrefois et qui n'est plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenir. Le geste du prédicateur est sobre, et l'effet de sa parole se traduit en des expressions et des mouvements divers chez les personnages, jeunes et vieux, qui composent son auditoire. Le cadre de monuments qui forme le fond du tableau donne un

caractère de grandeur à la scène. On y retrouve les qualités de coloris qui distinguent l'artiste dans son tableau traitant de l'ensevelissement du Christ.

L'amphithéâtre de Vespasien a inspiré l'autre composition ayant pour titre : *Les Martyrs chrétiens transportés par les leurs hors de l'arène*. Cette toile, qui orne le musée de Dusseldorf, est toute vibrante de l'impression, au point de vue du sentiment chrétien, reçue par l'artiste dans sa visite au Colysée. L'historien, le savant, en visitant le monument dix-huit fois séculaire, s'empressera de le peupler, en imagination, de ses soixante mille spectateurs, de ses sénateurs en toge et du César vêtu de pourpre ; il reconstituera une de ces scènes qui faisaient frémir, du délire de la passion et de l'enthousiasme, tout un peuple avide de l'orgie du sang autant que de celle du vin. Il aura l'illusion un moment de la pompe et de la grandeur d'un Cirque impérial au temps de la Rome antique. Mais l'impression est tout autre pour le croyant en mettant le pied sur le sable de cette arène, qu'a arrosée le sang de tant de chrétiens ; rosée mystique qui a formé la sève de l'arbre du Christianisme, dont les rameaux couvrent le monde.

Pour cette superbe toile du transport des martyrs, l'émotion du chrétien a guidé le crayon de l'artiste et se traduit dans les physiologies des acteurs mis par lui en action. Les adeptes, les fervents du culte de la forme ne trouveront rien à censurer à cette technique impeccable ; les difficultés sont vaincues avec une rare sûreté de main ; la correction de la ligne, l'aisance du geste, le délié du modelé y ont pour auxiliaire la vigueur et l'harmonie du coloris. Noble et touchante est la pieuse sérénité, la douleur muette de ces parents ou amis, qui, en emportant les restes des êtres chers, entrevoient pour ces derniers les joies célestes, les félicités éternelles.

* * *

Ah ! Ils furent grands par l'orgie et le crime, ces Romains dont on vante la civilisation ! Leurs écrivains nous ont fait connaître leurs cultes infâmes enfantés par une dépravation d'esprit inimaginable. La plume de Tacite a décrit en même temps les raffinements, les horreurs des supplices inventés par ces maîtres blasés, libres sans mesure dans leurs palais ; de même les mystères lugubres de l'ergastule, c'est à dire le cachot où ils jetaient et torturaient les esclaves.

Mais quittons cette atmosphère empestée ; allons respirer un instant l'air pur et béni des catacombes. Dans ces antres sanctifiés par les autels et la prière, l'on respire les parfums divins qu'exhalent les corps de saints.

La Fille du Martyr est une candide et idéale vision de ces temps de mystérieuse transformation, alors que, pendant que la décomposition faisait son œuvre à la surface et jusqu'aux cimes, des semences d'une vie nouvelle et saine germaient dans les entrailles de la terre. Le trait de tendresse filiale représenté par l'artiste a dû, sous cette forme ou sous une autre, se produire bien des fois dans ces retraites souterraines où le christianisme a pris racine. Le décor de la scène est la reproduction d'une cellule des catacombes, avec ses voûtes, ses *locus* ménagés dans les parois. Au-dessus d'une lapide se voit une fresque représentant l'Agneau mystique et, à côté, la forme ailée de la symbolique colombe. A un niveau plus bas et bordé de degrés se trouve un entablement sur lequel la visiteuse a déposé sa *lucerna* ou lampe de terre cuite.

Mignonne dans sa taille fluette, élancée, est la fille du martyr. Elle a fait une moisson de fleurs fraîches, puis, mue par un sentiment pieux, la jeune et pure enfant est venue les offrir aux mânes de ou des êtres qu'elle pleure. Hâtivement, ses doigts en ont tressé une couronne, des guirlandes qu'elle suspend à la paroi, autour de la plaque funéraire où sont gravés les noms aimés. Sur les degrés où elle se tient debout git encore toute une jonchée de roses, de quoi faire d'autres guirlandes ; la tâche n'est point finie. Une robe blanche à longs plis tombants enveloppe de sa molle épaisseur le corps gracile, les formes virginales de l'adolescente ; le buste est entouré d'une écharpe de couleur, dont la *pimbria* est rejetée en arrière, tandis qu'un voile de teinte plus claire, descend du sommet de la tête, entoure le cou et pend sur les épaules.

Silencieuse dans la sombre retraite qu'éclaire à peine, comme une pâle lueur d'aube, un filet de jour glissant par un interstice de la voûte, la vierge chrétienne est en train d'appliquer une guirlande à la paroi, lorsque tout à coup, sur cette dernière, des ombres se dessinent. Surprise, elle se retourne et son sang se glace dans ses veines. Des hommes d'armes ont découvert l'entrée du souterrain et viennent d'y pénétrer sans bruit. Déjà les deux premiers dirigent la pointe de leurs lances vers la poitrine de la jeune romaine, quand un troisième personnage leur saisit les bras et arrête le mouvement. Celui-ci est sans armes ; c'est, sans doute, quelque limier acharné contre les chrétiens. Il est comme frappé de stupeur à la vue de la candide beauté qui s'offre soudain à ses yeux. Et qui sait même si ce n'est pas un être aimé qu'il vient de reconnaître en cette chrétienne pour laquelle il a amené les bourreaux !

Dans la baie de l'arc qui donne accès à cette première salle, s'en-

cadrent deux autres figures de soldats, des archers. Tous deux regardent avec saisissement la blanche apparition. Ces natures farouches et superstitieuses sont comme saisies de crainte à l'aspect quasi surnaturel de cette vierge timide, dont le doux visage, cependant, n'exprime point la terreur malgré les fers meurtriers dirigés vers elle. La faible enfant domine, par son charme d'innocence et aussi par la force céleste qui l'anime, ces hommes de guerre armés et couverts de bronze.

L'action de la scène, au premier plan, est on ne peut mieux présentée ; les gestes sont naturels et expressifs, les rôles bien définis. L'artiste a habilement tiré profit de la lumière et de ses effets pour dramatiser encore plus cette action de la scène. Il y a peut-être un peu d'exagération dans le ploïement d'échine des deux archers ; le premier a le cou rentré dans les épaules, mouvement voulu, à l'effet de mettre en évidence un morceau d'anatomie particulièrement soigné et de faire valoir le renflement du biceps. Par contre, superbe et aisée à la fois l'allure du soldat vu de dos, au chef surmonté d'un casque panaché, ce qui est conforme à la vérité historique. Seulement, les Lanciers Romains portaient des *calzari* ou cuisards de bronze ; le fer de la lance était rond ou carré et muni d'un crochet des deux côtés ; les deux lances, car ils en avaient ordinairement deux, étaient retenues par une courroie de cuir dite " armentum," avec laquelle ils pouvaient facilement retirer le dard après avoir porté le coup.

On pourrait observer aussi que les types ne sont pas Romains, mais ne chicanons pas le peintre au point de vue de la fidélité archéologique et admirons sans réserve le talent déployé par lui dans cette belle et sympathique composition, rappelant avec éloquence les dangers qu'avaient à braver nos pères, les premiers chrétiens. Il y a une poésie touchante dans cette jeune et si charmante enfant adonnée à ses soins pieux ; ce type d'innocence et avec un air un peu intimidé, est une délicieuse création qui fait le plus grand honneur au pinceau délicat et fin du maître, ainsi qu'au sentiment pur qui l'a inspirée.

La " Fille du Martyr " évoque tout un monde de rêves d'une étrange profondeur, une époque féconde en drames d'amour immortel. Bien autre que le respect humain ou les railleries des impies, le dernier supplice même n'arrêtait point ces héros de la foi. Sous un voile épais, les femmes chrétiennes s'éloignaient du faste, de la splendeur des fêtes du paganisme, de l'éclat des spectacles et des divertissements pour aller adorer Dieu sous terre, dans le mystère et au péril de leur vie. C'est avec enthousiasme qu'elles cou-

raient à une adoration qui, souvent par une mort cruelle, les plus affreux supplices, leur ouvrait la porte du ciel. Tels sont les tableaux que l'artiste rappelle à notre imagination.

J'ajoute, pour compléter ma notice biographique sur Albert Baur, qu'en 1871 il fut nommé professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Weimar. Depuis 1876, il est retourné à Dusseldorf, achever une carrière dignement remplie.

Eug. Aubert



LES COMPAGNONS DE JEU
d'après H. Merle.

PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ

ÉTUDE LITTÉRAIRE.

(Suite)

II



Les *Mémoires* offrent un intérêt plus varié, les *Anciens Canadiens* (1) sont d'un caractère plus sérieux et plus élevé. C'est l'œuvre principale de M. de Gaspé. Bien qu'il se défende d'y avoir mis beaucoup d'art et de suite, l'ouvrage est bien conçu et bien exécuté. Cela est d'autant plus étonnant que l'auteur, à l'âge de soixante-seize ans, qu'il l'entreprit, n'avait rien écrit encore. Mais sa mémoire, tenace, était pleine de souvenirs, son jugement sain, son cœur toujours jeune d'émotion et d'enthousiasme.

M. de Gaspé, né peu de temps après la conquête, voyait disparaître une génération qui avait été la sienne, et qui était de celles dont il importe de fixer les traits, tant à cause de leur physionomie originale que de l'intérêt particulier qui s'attache à l'histoire primitive d'un peuple. La modération de son caractère, unie à la qualité de sa naissance, avait multiplié ses relations, ce qui le mettait à même de rapporter un grand nombre de faits ignorés du vulgaire, aussi bien que, joints son esprit vif et sa mémoire extraordinaire, de tracer un tableau ingénieux et vrai de l'époque qui finissait.

Les vocations littéraires ont souvent une cause singulière, ou inattendue. Un jour, un ami, abordant M. de Gaspé sur la rue, lui dit : " Mon cher, j'ai vu depuis le matin onze clients, onze imbéciles....— Je suis le douzième, reprit de Gaspé ?....— Eh ! oui, poursuit l'autre, sans lui laisser le temps d'achever, voici le premier



(1) LES ANCIENS CANADIENS, par Philippe Aubert de Gaspé, 1 vol. in-8 illustré, chez MM. Cadieux & Derome, No 1663 rue Notre-Dame, Montréal. En vente chez tous les libraires du Canada.

trait d'esprit que j'entends aujourd'hui." Pas flatteur pour les clients ! " Diable ! pensa M. de Gaspé, si c'est de l'esprit que je viens de faire, j'en ai une bonne provision." Et, sans plus, il achète une grande provision de papier, taille ses plumes, et entreprend de livrer au public les trésors d'esprit qu'il ne s'était pas connus avant ce jour. C'est là l'origine des *Anciens Canadiens*, et des *Mémoires*, qui leur font suite.

Bien du monde connaît le livre des *Anciens Canadiens*. Le drame qu'on en a tiré, et qui se joue dans nos collèges, lui a donné un surcroît de popularité. Il me suffira d'en faire le précis, avant d'en déterminer le caractère.

* * *

C'est l'histoire simple et émouvante d'une amitié de collègue, mise à une épreuve terrible, dont elle triomphe finalement. On peut dire aussi que cet ouvrage est l'histoire plus ou moins fictive et le tableau d'une famille canadienne, servant de type à beaucoup d'autres.

Rien n'égale la tendresse de l'affection que se sont vouée Jules d'Haberville et Archibald Cameron of Locheill. Ils sont vraiment frères par le cœur, et ils s'en donnent le nom. Tout le temps que durent leurs études, l'un, étranger au Canada, fils d'un chef de montagnards écossais, passe ses vacances chez le père de l'autre, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli, où il est accueilli comme l'enfant de la maison. Le récit s'ouvre au moment où les deux jeunes gens



quittent le collège des jésuites, à Québec, pour la dernière fois. Encore deux mois de congé, et ils se sépareront, Jules, pour aller servir dans un régiment de France, Arché, pour rentrer dans sa patrie. Ces vacances, bien courtes, furent mêlées de joies et d'appréhensions. Embarqués, en

automne 1757, sur le même vaisseau, les deux amis ne se quittèrent qu'en Europe, le cœur agité de je ne sais quels tristes pressentiments. Toute leur âme passa dans leur dernière poignée de main.

Trois ans se sont écoulés. Lévis vient de prendre une glorieuse revanche sur les plaines d'Abraham. Jules d'Haberville, grièvement blessé au moulin de Dumont, où il a combattu en héros, reconnaît

Archibald Cameron of Locheill dans l'officier anglais qui s'avance pour le secourir. Des paroles de malédiction et d'ironie amère s'échappent de sa bouche : " Couronne tes exploits, de Locheill, le moulin de Dumont est évacué, incendie-le comme tu as fait du manoir d'Haberville et de tant d'autres demeures." Hélas ! le sort, ou plutôt la haine du major Montgomery a voulu que ce fût lui, Cameron, devenu officier dans l'armée anglaise, qui incendiât la côte Sud du Saint-Laurent. Et, malgré tout, il n'a pu épargner ses amis. Là est le nœud du drame. Situation poignante s'il en fut ! Arché, le noble Arché revoit après deux ans d'absence le cha-teau qui a abrité sa jeunesse. Il n'a qu'un désir, c'est de se jeter dans les bras de son ami, de son Jules, de toute cette famille qu'il a tant aimée. Loin de là, les ordres implacables d'un commandant sans entrailles le forcent à plonger ses parents adoptifs dans le malheur.

Les paroles de Jules sont entrées comme une lame d'acier dans le cœur d'Archibald. Celui-ci s'éloigne avec désespoir, pendant qu'on porte le blessé à l'Hôpital-Général.

A quelque temps de là, un officier se présente à l'hospice, et demande à parler à la supérieure, qui est une sœur du capitaine d'Haberville, père de Jules. Admis auprès de la religieuse, Arché,



car c'est lui, dévoile à cette ancienne amie les angoisses de son âme, lui expose les motifs de sa conduite avec tant de sincérité, de vérité et d'éloquence que la sœur lui accorde son pardon la première, et promet de plaider sa cause auprès de Jules.

Quinze jours passés, de Locheill revient. La bonne sœur n'a pas mis longtemps à vaincre les résistances de son neveu. La raison était revenue ; le cœur fit le reste. Le cœur fit tout : c'était Jules, et c'était Arché. Ils se tinrent longtemps embrassés.

Restait le capitaine d'Haberville, vindicatif à l'excès, et qui avait juré une haine éternelle au lâche Cameron. La religieuse n'en eut pas sitôt raison. Elle eut beau mettre tout en œuvre pour l'amener à pardon. Ce ne fut qu'au bout de sept ans que les yeux du capitaine se dessillèrent, sur un récit de M. de Saint-Luc, par lequel

M. d'Haberville apprit que, s'il avait pu, seul de tous les gentils-hommes canadiens, demeurer au Canada après la conquête, c'était dû à la chaude intervention d'Archibald auprès du général Murray. On convint d'éviter dans les conversations certains sujets pénibles, et les choses revinrent dans leur premier état, à l'opulence près, car la guerre avait complètement ruiné le seigneur. Ici se dénoue l'action principale. Il y en a une secondaire.

De Locheill, revenu en Canada, espérait obtenir la main de Blanche d'Haberville, avec qui il avait conservé les liens tendres de l'amitié d'enfance. La jeune fille s'y opposa obstinément, déclarant que son honneur lui défendait d'épouser un homme qui avait combattu contre sa patrie. Ni Arché ni Jules ne purent la fléchir. Au reste, assurait-elle, elle aimerait toujours son frère Arché, et ne donnerait son cœur à nul autre.

Cameron résolut alors de vivre lui-même célibataire. Possesseur d'une immense fortune, il la dépensa en bienfaits. Il prit à tâche d'enrichir Dumais, cultivateur de saint Thomas, qui l'avait arraché aux mains des sauvages, après l'incendie du manoir d'Haberville. A cette fin, il acheta un "lot" de terre considérable, qu'il voulut défricher lui-même, en partie, pour se guérir, disait-il, de la maladie du spleen ; il s'y construisit une maison, et c'est là qu'il se fixa avec la famille de son sauveur, réservant à celle-ci, après sa mort, ferme et dépendances. Ses visites, on le conçoit, étaient fréquentes au manoir d'Haberville, et le devinrent davantage avec l'âge. Il y finit ses jours, entouré de l'affection et des soins de cette famille vraiment amie.



* * *

Les épisodes ne forment pas la moindre ni la moins intéressante partie de cette histoire. L'auteur en profite pour tracer le portrait de plusieurs types populaires, et pour relater maints détails de mœurs canadiennes.

C'est d'abord le célèbre épisode de la débâcle. La débâcle est familière aux yeux des riverains du Saint-Laurent. Mais elle n'offre pas toujours le spectacle émouvant que les habitants de

Saint-Thomas furent admis à contempler le soir où Jules d'Haber-ville et Archibald de Locheill, sortis du collège, arrivèrent de Québec dans ce village. Toute la population est massée sur les bords de la Rivière-du-Sud. La débâcle ! la débâcle ! entend-on de toutes parts. Et les eaux se déchainent, entraînant dans leurs cours avec un bruit sinistre banquises et glaçons. Ce n'est pas tout. Un homme qui n'est autre que Dumais, dont nous avons parlé, s'est aventuré sur la rivière quelque temps avant la rupture de la glace, laquelle s'est effondrée sous lui. En ce moment il entoure d'un bras nerveux l'unique tronc d'arbre d'un îlot où l'a jeté la poussée de l'eau. Il a une jambe cassée ; une glace oscille sous l'autre ; l'abîme gronde à ses pieds. Tout est désespéré. Le capitaine Marcheterre et son fils ont déjà tenté l'impossible pour le sauver. Le malheureux attend la mort d'un moment à l'autre, en présence de sa femme, de ses enfants et de ses amis, témoins de cette scène de désolation : " Partez, âme chrétienne," etc, fait entendre du rivage la voix solennelle du pasteur. A cet instant, Arché, qui a mesuré d'un coup d'œil le danger et les chances de salut, ceint ses reins d'une corde, en jette l'extrémité à Marcheterre avec un mot d'instruction, et se



précipite invraisemblablement dans les flots. Un premier effort est inutile. Nou-vel élan. Une demi-heure s'écoule, un siècle ! Enfin Dumais apparaît dans les bras d'Arché. Sauvé ! grâce à l'héroïque dévouement, non moins qu'à l'habileté et à la force herculéenne de l'Écossais, grâce aussi au sang-froid et à la présence d'esprit du capitaine Marcheterre. Cet épisode est d'un dramatique achevé. Mais il manque de simplicité dans la forme.

On ne se pressait guère, en ce temps-là, pour aller de Lévis à Saint-Jean-Port-Joli. La hurliante locomotive n'avait pas encore remplacé la paisible calèche. On s'amusait en chemin, on contait des histoires, on chantait des chansons. C'est à souhait pour M. de Gaspé, dont

le dessein n'est, au fond, que de peindre les mœurs canadiennes, et qui n'a habillé ici la vérité de fiction que pour mieux parvenir à son but.

On a donc l'épisode de la sarabande des sorciers de l'Isle

d'Orléans, raconté par José, guide des jeunes gens, qui tenait cette histoire de son défunt père, qui était mort, auquel c'était arrivé en personne. Le bonhomme José narre avec une verve réjouissante et en langage du cru.

Puis celui de la Corriveau, lequel n'est, à vrai dire, qu'une suite du précédent. Cette femme avait été pendue pour avoir tué ses deux maris. Maintenant son *esquelette* était enfermé dans une cage de fer, à la Pointe-Lévis, pour y faire pénitence. Elle fit passer un mauvais quart d'heure au pauvre père de José, qu'elle voulait contraindre à la mener à l'Isle d'Orléans danser avec les sorciers. Il ne voulut jamais. Il se réveilla dans la boue, son flacon près de lui, le cher défunt père, qui était mort.



Il y a d'autres épisodes, le souper au manoir de Beaumont, la fête du mai pendant les vacances et aussi le feu de la Saint-Jean, la capture d'Arché par

les Indiens, etc, tous intéressants, bien détachés, ne nuisant pas, en dépit de leur étendue et de leur nombre, à l'ensemble et à la suite du récit, mais bien peut-être à sa rapidité.

Plus loin, l'auteur met dans la bouche de M. de Saint-Luc de Lacorne, ami du seigneur d'Haberville, le récit du naufrage de l'*Auguste*, mauvais navire sur lequel le général Murray eut la lâcheté de faire entasser une foule de gentilshommes français et canadiens, émigrant en France. M. de Gaspé s'indigne d'une telle conduite, et cela est d'autant plus remarquable qu'il est généralement bien disposé à l'égard des Anglais.

* * *

Je me suis aperçu du mérite des *Anciens Canadiens* lorsque j'ai voulu faire un choix des endroits à noter. Il n'y a pas de choix à faire. Tout est à noter. Car, aussi bien que les *Mémoires*, les *Anciens Canadiens* sont un livre de souvenirs et de détails. Il en est chargé ; il en déborde au bas des pages et dans des appendices. Et les observations sont toujours si vraies, les notes si intéressantes que, si l'on voulait se laisser aller à l'envie de tout commenter, on ferait un volume beaucoup plus gros que l'original. Il faut donc

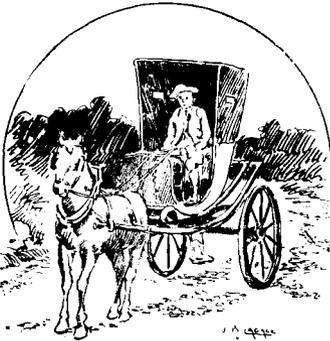
s'accorder des grandes lignes. Mais où sont les grandes lignes ? On les a vues dans la trame très simple du récit. Où sont alors les souvenirs, en vue desquels l'ouvrage est fait ? N'y aurait-il pas ici un défaut, celui d'avoir mis le principal en épisodes ? Peut-être. Aussi bien l'auteur ne prétend pas être exempt de défauts. Dès le seuil de son livre, il avertit les critiques qu'ils perdront leur temps à le censurer. Peu lui importe qu'il ait fait un roman, ou une chronique, ou un pot-pourri, aux yeux de la critique, dont il se moque parfaitement. En quoi je ne décide pas s'il a tort. C'est, en tout cas, donner une solide marque d'indépendance d'esprit, et l'on voit que M. de Gaspé a lu Shakespeare.

Est-ce si grand mal, après tout, de placer quelquefois au second plan, dans un ouvrage de l'esprit, les choses qui sont intentionnellement au premier ? C'est à peu près ce qui a lieu dans l'apologue.

Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.

C'est qu'il faut, voyez-vous, amuser les enfants. Le sérieux leur est si à charge ! On a souvent besoin, pour les instruire, de recourir aux artifices et à l'éloquence. Et, ici, la rhétorique, tant décriée, a son prix.

Donc, M. de Gaspé, désireux d'apprendre à ses compatriotes quantité de choses et de faits intéressants : coutumes, mœurs, caractère du peuple, caractère d'anciens gouverneurs, physionomie et géographie du pays, petits côtés de l'histoire, menus détails personnels, s'en acquitte de deux façons : directement, dans des *Mémoires*, et indirectement, dans un ouvrage suivi, dont le plan est fictif, à la vérité, mais où cadrent le plus de souvenirs possible. Et il se trouve qu'à la fin l'on connaît pourtant les *Anciens Canadiens*, c'est-à-dire, non seulement le type des



ancêtres, mais tout un ensemble de personnes, de faits et de choses, représenté par ce mot : *Anciens Canadiens*, et qui n'est autre que la *patrie*, dont je parlais au commencement.

Tel est donc le caractère général de l'œuvre, et telles sont ses grandes lignes, s'il y a des grandes lignes. Vous voyez très bien le dessein de l'auteur, qui est de tracer une peinture populaire du peuple canadien, à une époque de son histoire des plus vraiment

canadiennes. Le sentiment national, aiguïsé par les guerres et la conquête, y est aussi vif que possible, et se traduit de toutes manières, dans les paroles comme dans les actes, dans les écrits comme dans les manifestations populaires. L'âme et l'esprit de la nation sont pris sur le vif. Voilà pourquoi M. de Gaspé, pour son style "tout canadien," comme il s'exprime lui même, doit être regardé comme notre auteur populaire et canadien par excellence. C'est notre Froissart, avec une langue faite en plus, dirai-je avec le style en moins ?

Et pourtant la fiction des *Anciens Canadiens* n'est pas une pure fiction, puisqu'elle est, en réalité, l'histoire même de la famille de l'auteur. Si j'ai bien lu, Jules d'Haberville serait le père de M. de Gaspé sous un nom emprunté. Il n'est pas nommé de son vrai nom dans le roman, mais on lit dans une note celui du capitaine d'Haberville, que l'écrivain appelle Ignace—Aubert de Gaspé, son grand-père, dit-il. Au reste, les de Gaspé étaient seigneurs de Saint-Jean-Port-Joli, à l'époque décrite par notre chroniqueur, ce qui décide la question. Il n'en demeure pas moins que la vérité prend ici l'apparence de la fable, et qu'une action fictive semble se jouer entre plusieurs personnages supposés, admirablement choisis, du reste, pour offrir la meilleure variété de types canadiens.

* * *

C'est un des mérites de cet ouvrage que la peinture des caractères et la connaissance qui s'y révèle du cœur humain.



Jules d'Haberville d'abord, le véritable héros de l'histoire, est la personnification de la générosité du cœur et de la vivacité de l'esprit, deux traits bien caractéristiques de l'âme française, et qui revêtent sous le pinceau de M. de Gaspé je ne sais quel air canadien, qui fait qu'on dit : c'est vrai, c'est admirable de vérité, j'ai

vu cela cent fois. Jules d'Haberville, désespoir, au collège, des maîtres et des élèves, est adoré de tous ; on en raffole. " Sur vingt coups de férule, il en empoche dix-neuf." Et, toujours espiègle, railleur incorrigible, il n'est jamais si content que lorsqu'il a joué quelque bon tour, ad-

ministéré quelque taloche méritée. Nulle rancune d'ailleurs. Il a un trésor, qui est son cœur, et qui lui attire tous les autres. Je m'en vais citer un trait qui montre bien les deux aspects de son caractère. Un *grand*, nommé Dubuc, lui avait donné un coup de pied, lui faisant plus de mal qu'il n'eût voulu. Sans se plaindre à personne, Jules dit au flandrin : " Tu as l'esprit trop obtus, féroce animal, pour te payer en sarcasmes ; tu ne les comprendrais pas ; il faut percer l'épiderme de ton cuir épais : sois tranquille, tu ne perdras rien pour attendre." Il prend la résolution de raser pendant la nuit les sourcils à Dubuc, qui était joli garçon et très fier de ses attraits. Mais voilà. Jules lui entend dire qu'il a une dette de cinquante francs à payer immédiatement. Il l'aborde aussitôt : " Ah ça, fait-il, pourquoi n'as-tu pas eu recours à moi ?— Dame ! dit Dubuc en secouant la tête.— Crois-tu, fit Jules, crois-tu que, pour un coup de pied de plus ou de moins, je laisserais un écolier dans l'embarras ?... Il est bien vrai que tu m'as presque éreinté, mais c'est une autre affaire à régler en temps et lieu. Combien te faut-il ?...— Cinquante francs.— Tu les auras ce soir. fit l'enfant."

Jules, enfant gâté de chacun, qui avait ses poches habituellement pleines d'argent, était néanmoins à sec en ce moment. Cinquante francs, c'était considérable. Il va trouver une vieille femme, qui lui est redevable d'un petit fonds de commerce qu'elle a fait prospérer, mais avec laquelle il est en brouille, pour avoir, comme dernière espièglerie, fait humer à son chien une forte prise de tabac, et versé le reste de la tabatière dans sa salade, en disant : " Tenez, la mère, voici l'assaisonnement." En arrivant, il lui saute au cou, malgré les efforts de la vieille pour se dégager.



—Voyons, dit-il, chère Madeleine, faluron dondaine, comme dit la chanson, je suis venu te pardonner tes offenses, comme tu dois les pardonner à ceux qui t'ont offensée. Tout le monde prétend que tu es avare et vindicative ; peu m'importe, ce n'est pas mon affaire. Tu en seras quitte pour griller dans l'autre monde ; je m'en lave les mains.

Madeleine, ahurie d'un pareil bonjour, ne sait trop que faire d'abord, mais comme elle aime son Jules, au fond, elle prend le parti de s'adoucir et finit par rire de bon

cœur. L'enfant eut tôt fait d'obtenir la somme qu'il venait chercher. A la récréation du soir, Dubuc était délivré d'inquiétude.

—Mais, souviens-toi, dit d'Haberville, que tu es dans mes dettes pour le coup de pied.

—Tiens, mon cher ami, dit Dubuc très affecté, paie-toi tout de suite: casse-moi la tête ou les reins avec ce fourgon, mais finissons-en: penser que tu me gardes de la rancune, après le service que tu m'as rendu, serait un trop grand supplice pour moi.



—En voilà encore un caribou, celui-là, dit l'enfant, de croire que je garde rancune à quelqu'un parce que je lui dois une douceur de ma façon! Est-ce comme cela que tu le prends? alors ta main, et n'y pensons plus. Tu pourras te vanter toujours d'être le seul qui m'aura égratigné sans que j'aie tiré le sang."

"Cela dit, il lui saute sur les épaules, comme un singe, lui tire un peu les cheveux pour acquit de conscience, et court rejoindre la bande joyeuse qui l'attendait."

Cette noblesse de sentiments, cette gaieté d'esprit, Jules d'Haberville les conservera toute sa vie. L'âge, les événements ne feront que les transformer sans les altérer.

Je ne sais si ce caractère est flatté; ce qui est sûr, c'est que tout se réunit pour faire de Jules un personnage auquel on s'attache vivement.

Nous avons rencontré de ces jeunes gens, dont l'espièglerie est dans leur nature même, qui ont un fonds excellent, énergiques au besoin, et qui, bien dirigés, ne manquent pas souvent de devenir des hommes. C'est d'eux que vous recevez les plus touchantes marques d'affection, et d'eux que vous obtenez, malgré leur turbulence, les actes les plus généreux. Vous leur pardonnez beaucoup, parce qu'ils aiment beaucoup.

Croit-on que Jules d'Haberville en voulut, au fond du cœur, à de Locheil d'avoir incendié le manoir de sa famille? Oh! non. Son instinct d'ami sut bien vite reconnaître la loyauté d'Archibald. Et combien il paya en bienfaits et en affectueux rapports l'instant de douleur qu'il lui avait fait éprouver!

"Ce n'était pas un lien ordinaire entre amis qui l'attachait à son frère par adoption; c'était cet amour de David et de Jonathas, plus aimable, suivant l'expression de l'Écriture, que l'amour d'aucune

femme. Jules n'épargnait pas ses railleries à Arché, qui ne faisait qu'en rire ; mais c'était son bien à lui, auquel il ne permettait à personne de toucher. Malheur à celui qui eût offensé de Locheill devant l'impétueux jeune homme !

“ D'où venait cette grande passion ? Il n'y avait pourtant, en apparence, aucun rapport dans leur caractère. Arché était plutôt froid qu'expansif ; tandis qu'une exhubérance de sentiments exaltés débordait dans l'âme de Jules. Il y avait néanmoins une similitude bien précieuse : un cœur noble et généreux battait sous la poitrine des deux jeunes gens.”

Rien de plus touchant et de plus amusant à la fois que la façon dont se noua leur amitié. De prime abord, Archibald de Locheill eût dû, semble-t-il, s'irriter contre le malicieux enfant qui avait fait de lui, à son arrivée au collège, la cible de ses quolibets et de ses railleries. Nullement. Voyant Jules aimé de tout le monde, et non pas moins taquin à l'égard des autres, il se sentit d'instinct attiré vers ce mauvais boute-en-train, chez qui il devina une secrète tendance à agacer ceux qu'il affectionnait le plus. Néanmoins, un jour, poussé à bout, il lui dit :

—Sais-tu que tu ferais perdre patience à un saint ?

—Il y a pourtant un remède à tes maux, dit Jules : la peau me démange, donne-moi une bonne râclée, et je te laisserai en paix : c'est chose facile à toi, qui es fort comme un Hercule.....

—Me crois-tu assez lâche, lui dit Arché, pour frapper un enfant plus jeune et beaucoup plus faible que moi ?

—Tiens, dit Jules, tu es donc comme moi ? jamais une chique-naude à un petit. Une bonne râclée avec ceux de mon âge et même plus âgés que moi, et ensuite on se donne la main, et on n'y pense plus.”

De ce jour ils furent liés. L'union fut scellée lorsque Jules dit à Arché : “ Tu me crois bien léger, bien fou, bien écervelé ; j'avoue qu'il y a un peu de tout cela chez moi : ce qui ne m'empêche pas de réfléchir souvent plus que tu ne penses. Il y a longtemps que je cherche un ami, un ami sincère, un ami au cœur noble et généreux ! je t'ai observé de bien près ; tu possèdes toutes ces qualités. Maintenant, Arché de Locheill, veux-tu être cet ami ?

—Certainement, mon cher Jules, car je me suis toujours senti entraîné vers toi.

—Alors, s'écria Jules, en lui serrant la main avec beaucoup d'émotion, c'est à la vie et à la mort entre nous, de Locheill !”

“ L'amitié des deux jeunes gens, reprend M. de Gaspé, sera mise, par la suite, à des épreuves bien cruelles, lorsque le code

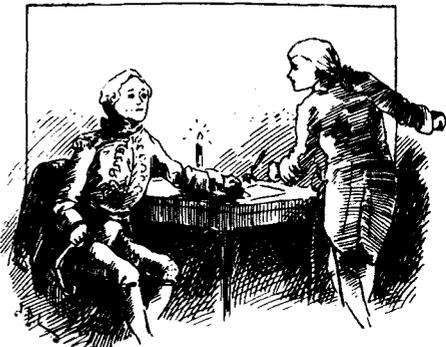
d'honneur, que la civilisation a substitué aux sentiments plus vrais de la nature, leur dictera les devoirs inexorables d'hommes combattant sous des drapeaux ennemis. Mais qu'importe le sombre avenir ? N'auront-ils pas joui, pendant près de dix ans que dureront leurs études, de cette amitié de l'adolescence, qui, comme l'amour des femmes, a ses chagrins passagers, ses poignantes jalousies, ses joies délirantes, ses brouilles et ses rapprochements délicieux ? ”

Quel beau caractère encore, avec la gravité des hommes de sa nation, que cet Archibald Cameron of Locheill ! On l'a vu exposer sa vie pour sauver celle d'un inconnu. Comment imaginer, après ce simple dévouement, qu'Arché eût pu, sans une nécessité fatale, ruiner ses bienfaiteurs et ses amis les plus chers ? Le capitaine d'Haberville, égaré par la douleur et la colère, le jugea bien mal.

Le chapitre où est raconté l'incendie de la côte Sud est de beauté superbe. La basse cruauté de Montgomery fait ressortir la générosité et l'élevation de Cameron. C'est ici que le caractère d'Arché se peint au vif, ici que la tristesse, la douleur, la fierté, le sentiment de l'honneur, de l'amour, de la reconnaissance, celui de la rage impuissante et de la plus amère désespérance, tiennent tour à tour le langage le plus vrai et le plus expressif. Entendons-le plutôt. Arché vient de considérer en silence les lieux où se sont écoulés pour lui tant de jours heureux, cette campagne, ce domaine, ce manoir..... L'ordre est donné de mettre le feu au château d'Haberville : “ Que faire, mon Dieu ! dit Archibald, si la rage de cet animal féroce n'est pas assouvie ? Dois-je refuser d'obéir ? Mais alors je suis un homme déshonoré ; un soldat, surtout en temps de guerre, ne peut, sans être flétri, refuser d'exécuter les ordres d'un officier supérieur. Cette brute aurait le droit de me faire fusiller sur-le-champ, et le blason des Cameron of Locheill, serait à jamais terni ! ”

Tout à coup Montgomery l'interpelle avec rudesse. Alors s'engage un dialogue où se montrent de plus en plus la vilénie d'une âme, et la noblesse, tantôt indignée, tantôt suppliante, d'une autre.

Enfin, écumant de rage, de Locheill s'écrie, avec des éclairs dans les regards :



—Tu as bonne mémoire, Montgomery; tu n'as pas oublié les coups de plat de sabre que mon aïeul donna à ton grand-père dans une auberge d'Edimbourg; mais moi aussi j'ai la mémoire tenace; je ne porterai pas toujours cette livrée qui me lie les mains, et tôt ou tard je doublerai la dose sur tes épaules, car tu serais trop lâche pour me rencontrer face à face: un homme aussi barbare que toi doit être étranger à tout noble sentiment, même à celui de la bravoure, que l'homme partage en commun avec l'animal privé de raison. Sois maudit toi et toute ta race! Puisses-tu, moins heureux que ceux que tu as privés d'abri, ne pas avoir, lorsque tu mourras, une seule pierre pour reposer ta tête! Puissent toutes les furies de l'enfer".....

La colère lui ôtait la raison. Tout à l'heure, quand il sera lié à un arbre, et qu'il verra les tomahawks luire autour de sa tête, il regrettera ces mauvaises paroles et en demandera un sincère pardon à Dieu.

L'incendie fut allumé. Cameron monte sur la cime du cap que couronne le domaine seigneurial et contemple son œuvre. Il éclate en sanglots et laisse échapper en amers reproches contre lui-même



les remords qui l'étouffent. Il faudrait citer des pages entières: "Mais j'ai été stupide et lâche, fit de Locheill en grinçant des dents; je devais déclarer devant mes soldats, pourquoi je refusais d'obéir; et, quand bien même Montgomery m'eût fait fusiller sur-le-champ, il se serait trouvé des hommes qui auraient approuvé ma désobéissance et loué ma mémoire. J'ai été stupide et lâche, car, dans le cas où le major, au lieu de me faire fusiller, m'eût traduit devant un tribunal militaire, on aurait, tout en prononçant sentence de mort contre moi, apprécié mes motifs. J'aurais été éloquent en défendant mon honneur; j'aurais été éloquent en défendant un des plus nobles sentiments

du cœur humain: la gratitude. Puissiez-vous, mes amis, être témoins de mes remords! Il me semble qu'une légion de vipères me déchirent la poitrine! Lâche, mille fois lâche!... — Lâche! mille fois lâche!" répéta une voix près de lui. C'était une folle de ces bois, la "folle du domaine." Elle dévala le sentier avec la rapidité de l'éclair, lançant aux échos du soir ces paroles sinistres: "Malheur! malheur à toi, Archibald de Locheill!" L'écho répéta: Malheur! malheur! Cette scène est d'un effet saisissant.

C'est à ce moment qu'Arché est saisi par quatre Abénaquis et entraîné dans la forêt. Après une nuit d'angoisses, Dumais, ami des Indiens, le délivrera d'une mort certaine; lui rendant un service égal à celui qu'il en avait reçu, mais ne croyant pas pouvoir jamais s'acquitter envers lui.



Tels sont ces deux caractères de Jules d'Haberville et d'Archibald de Locheill. Ils sont supérieurement touchés, et l'auteur s'y appesantit avec une prédilection marquée.

Un autre dont il faut que je dise un mot, c'est celui de José, domestique de la famille d'Haberville. Voici le type du serviteur fidèle et du paysan canadien. M. de Gaspé excelle à peindre le paysan.

Bonté de cœur, foi simple, dévouement à toute épreuve envers ses maîtres, humeur joviale qui se manifeste par un langage original et pittoresque, voilà quels sont les traits saillants du caractère de José.

—Comment te portes-tu, mon cher José ? comment as-tu laissé ma famille, dit Jules en se jetant dans ses bras ?

—Tous ben, yeux (dieux) merci, fit José ; ils vous mandent ben des compliments, et ils ont grand hâte de vous voir, etc.”

Ceci se passe à la Pointe-Lévis, au commencement de l'histoire.

Et, le soir de la débâcle, quand d'Haberville voulut se précipiter dans les flots à la suite d'Archibald, et qu'il se sentit étreint par deux bras de fer :

—C'est bon, mon cher monsieur Jules, disait José, frappez, mordez, si ça vous soulage, mais au nom de Dieu, calmez-vous ; votre ami va bientôt reparaitre, vous savez qu'il plonge comme un marsouin, et qu'on ne voit jamais l'heure qu'il reparaisse, quand une fois il est sous l'eau. Calmez-vous, mon cher petit monsieur Jules, vous ne voudriez pas faire mourir ce pauvre José qui vous aime tant, qui vous a tant porté dans ses bras, etc.”

Et vous avez ici un cœur qui se peint lui-même.

José était depuis quelques années manchot, ayant, dit-il, oublié une main sur les plaines d'Abraham. Il n'en avait regret que pour mieux servir ses bons maîtres.



José, comme son défunt père, aimait bien un peu le vin, mais les liqueurs “ n'avaient pas plus d'effet sur son cerveau breton que si on les eût versées sur la tête du coq dont était couronné le mai de



son seigneur, afin de fausser le jugement de ce vénérable volatile dans ses fonctions ; aussi la jeune dame (l'épouse de Jules, qui était Anglaise) ne cessait-elle de présenter à José, tantôt un verre d'eau-de-vie pour le réchauffer, tantôt un gobelet de vin pour le rafraîchir ; et José finit par avouer que, si les Anglais étaient pas mal rustiques, les Anglaises ne leur ressemblaient nullement.”

Je cite encore les détails de sa mort : ils sont très beaux.

Un de ses amis lui dit un jour :

—Sais-tu, José, que tu as au moins quatre-vingts ans bien sonnés, et qu'à te voir on t'en donnerait à peine cinquante ?

—Je suis, comme tu sais, répondit le vieux, le frère de lait de notre défunt capitaine ; j'ai été élevé dans sa maison ; je l'ai suivi dans toutes les guerres qu'il a faites ; j'ai élevé ses deux enfants ; j'ai commencé, entends-tu, sur de nouveaux frais, à prendre soin de ses petits-enfants : eh ben, tant qu'un d'Haberville aura besoin de mes services, je ne compte pas désenrayer !

—Tu penses donc vivre aussi longtemps que le défunt Maqueue-salé (Mathusalem), fit le voisin ?

—Plus longtemps encore, s'il le faut, répliqua José.”

“ Il tint parole pendant une douzaine d'années.”

Enfin l'heure sonna.

“ Lorsque le brave homme vit approcher sa fin, il dit à Jules, qui le veillait pendant cette nuit :

—J'ai demandé au bon Dieu de prolonger ma vie jusqu'aux vacances : prochaines de vos enfants, afin de les voir encore une fois avant de mourir ; mais je n'aurai pas cette consolation.

—Tu les verras demain, mon cher José.

Le jour suivant, de Locheill ramenait les enfants au manoir, et le bon et fidèle serviteur mourait au milieu de ceux qu'il avait aimés plus que lui-même.

—Prions pour l'âme d'un des hommes les plus excellents que je connaisse, dit Arché en lui fermant les yeux."

Je me suis étendu avec l'auteur, plus que je ne l'aurais voulu, sur le portrait de cet homme. N'est-il pas intéressant, le vieux Canadien ? n'est-il pas parfaitement aimable avec cette jovialité propre aux vieillards de sa race ? n'est-il pas touchant avec



ce dévouement sans bornes ? Il n'y a pas peut-être sur terre d'affection plus profonde que celle des vrais serviteurs.

Et "mon oncle Raoul !" Celui-là était l'oncle Raoul de tout le monde. C'était mon oncle Raoul. Frère du capitaine d'Haberville, qui avait la bonté d'un père pour tous ses gens, cette circonstance seule pourrait expliquer la parenté extraordinaire de mon oncle Raoul. Beau trait pour le capitaine lui-même !

Mon oncle Raoul est un pourfendeur d'Anglais. Ceux-ci lui ont cassé une jambe à Louisbourg, et il ne leur a point pardonné cette affaire, qui le met dans l'impossibilité de porter les armes. De



plus, c'est l'homme lettré de la maison. Quelque peu frotté de latin, il ne manque pas, quand il se fâche, ce qui lui arrive à tout propos, étant querelleur et très irascible, de vous lancer quelque citation foudroyante. C'est son arme défensive et offensive.

Mon oncle Raoul était le régisseur de la famille en l'absence de son frère. Et c'est dans ces circonstances qu'il devenait important et solennel. Ecoutez ce dialogue entre un censitaire et lui.

—Comment vous portez-vous, mon..... mon..... lieutenant ? dit le censitaire, habitué à l'appeler toujours mon oncle, à son insu.

—Bien, et toi ; que me veux-tu, répond mon oncle Raoul ?

—Je suis venu vous payer mes rentes, mon... .. mon officier ; mais les temps sont si durs, que je n'ai pas d'argent, dit Jean-Baptiste en secouant la tête d'un air convaincu.

—*Nescio vos!* s'écrie mon oncle Raoul en grossissant la voix : *reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari.*

—C'est bien beau ce que vous dites là, mon..... mon..... capitaine; si beau que je n'y comprends rien, fait le censitaire.

—C'est du latin, ignorant! dit mon oncle Raoul; et ce latin veut dire : payez légitimement les rentes au seigneur d'Haberville, à peine d'être traduit devant toutes les cours royales, d'être condamné en première et en seconde instance à tous dépens, dommages, intérêts et loyaux-coûts.

—Ça doit pincer dur les royaux coups, dit le censitaire.

—Tonnerre! s'écrie mon oncle Raoul en élevant les yeux vers le ciel.

—Je veux bien croire, mon..... mon seigneur, que votre latin me menace de tous ses châtimens; mais j'ai eu le malheur de perdre ma pouliche du printemps.

—Comment, drôle! tu veux te soustraire, pour une chétive bête de six mois, aux droits seigneuriaux établis par ton souverain, et aussi solides que les montagnes du Nord, que tu regardes, le sont sur leurs bases de roc. *Quos ego!*.....

Et c'était toujours comme cela.

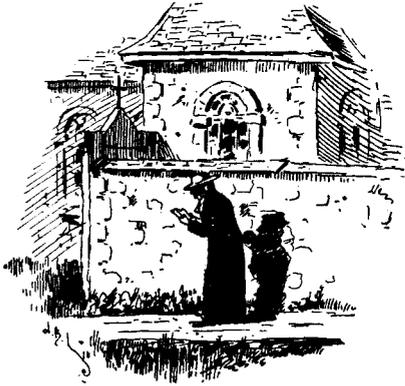
Les autres personnages sont à l'avenant. Le capitaine d'Haberville, vindicatif, il est vrai, mais si bon, si humain, si fier dans l'adversité, si courageux devant les ennemis de sa patrie! Type du vieil honneur français et modèle du seigneur canadien. Madame d'Haberville, son épouse, l'ange du foyer. Blanche, sa fille, la seule capable de réduire mon oncle Raoul, et qui, d'un regard suppliant, apaisait les colères de Jules; Blanche, à l'âme héroïque, qu'on a vue sacrifier le bonheur de sa vie à un sentiment d'honneur. M. d'Egmont, surnommé "le bon gentilhomme," qui vit seul avec un serviteur, son fidèle André. Misanthrope, généreux, dévoué, solennel, sentencieux, il aime à raconter ses malheurs et à donner des conseils dictés par l'expérience; desquels Jules et Arché profitèrent souvent. Dumais, laboureur modeste et simple, dont la reconnaissance envers son sauveur était si grande qu'elle ne se traduisait qu'en cris du cœur. "Vous êtes,

sans doute, le sergent Dumais, dit de Locheill en se présentant chez lui après plusieurs années d'absence?—Et vous, M. Arché! s'écria Dumais en se jetant dans ses bras : croyez-vous que je puisse oublier la voix qui me criait "courage," lorsque j'étais suspendu au-dessus



de l'abîme, cette même voix que j'ai entendue tant de fois pendant ma maladie ? " Il n'y a pas jusqu'au bon chien Niger, auquel on ne s'intéresse. C'est l'ami fidèle de Jules, à qui il saute au cou quand il arrive à la maison.

Tel est l'ensemble de personnages entre lesquels M. de Gaspé fait mouvoir son action. Il y en a bien quelques autres, mais accidentels, comme M. de Beaumont, seigneur de Saint-Thomas, et le vénérable curé de ce village, M. Verrault. Celui-ci est pourtant



encore le type parfait du curé canadien. Tous les personnages de M. de Gaspé sont des types, et c'est en quoi son mérite est excellent. Avec une pareille variété de figures et de caractères, l'auteur a beau peindre l'âme humaine et l'âme canadienne sous leurs divers aspects, et il s'en acquitte largement. On l'a vu par les extraits que j'ai faits : c'est ainsi qu'il procède ; presque tout est en paroles et en action ; et les lignes s'accroissent jusqu'à

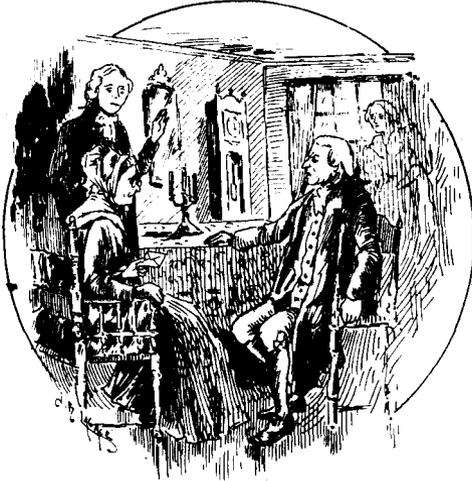
la fin. Et comme il a peine à se séparer de ses personnages ! Il ne consent à le faire que lorsqu'ils ont enfants et petits-enfants : les vieux doublent presque le cap de la centaine. Personne ne meurt dans le cours de ce récit, ou du moins on n'en a pas connaissance. On vit de sa noble et robuste vie canadienne, et l'on meurt de sa belle mort, entouré de fronts amis, les mains jointes, les yeux au ciel, comme on s'endort paisiblement après un jour pas-sé dans la paix et le travail.

* * *

Tous ces personnages pensent, parlent, agissent noblement, chacun à sa manière. Montgomery seul fait contraste, et cela suffit. Les sentiments élevés remplissent l'ouvrage d'un bout à l'autre. Il y circule un air vivifiant que l'on respire avec volupté. Vous vous plongez l'âme dans cette atmosphère pure et large de joie ou de fierté nationales. Les cœurs sont généreux, les esprits originaux, les volontés fortes. On n'entend qu'un langage, celui du bien.

Jules écrit de France après avoir été au feu : " je pourrais citer dix officiers de ma division qui méritaient d'être décorés à ma

place. Il est bien vrai que plus qu'eux j'ai eu le précieux avantage de me faire écharper comme un écervelé à chaque rencontre de l'ennemi. C'est vraiment dommage qu'on n'ait pas institué



l'ordre des fous ; je n'aurais pas alors volé mon grade de chevalerie, etc.

—Toujours le même ! dit M. d'Haberville.

—Ne s'occupant que des autres ! s'écria-t-on en chœur.

—Je gagerais ma tête contre un chelin, dit Arché, qu'il aurait été plus heureux de voir décorer un de ses amis.

—Quel fils ! dit la mère.

—Quel frère ! ajouta Blanche.

—Et, quel neveu donc ai-je formé, moi ! s'écria mon oncle Raoul en coupant l'air de haut en bas avec sa canne, comme s'il eût été armé d'un sabre de cavalerie.”

Archibald amène, un jour, la conversation, qu'il tient avec Blanche, sur la proposition de l'épouser.

“ La noble fille bondit comme si une vipère l'eût mordue ; et, pâle de colère, la lèvre frémissante, elle s'écrie :

—Vous m'offensez, capitaine Archibald Cameron de Locheil ! Vous n'avez donc pas réfléchi à ce qu'il y a de blessant, de cruel dans l'offre que vous me faites ! Est-ce lorsque la torche incendiaire, que vous et les vôtres avez promenée sur ma malheureuse patrie, est à peine éteinte, que vous me faites une telle proposition ?... On dirait, capitaine de Locheil, que, maintenant riche,



que, maintenant riche,

vous avez acheté avec votre or la main de la pauvre fille canadienne; et jamais une d'Haberville ne consentira à une telle humiliation. Oh! Arché! Arché! je n'aurais jamais attendu cela de vous, de vous, l'ami de mon enfance! Vous n'avez pas réfléchi à l'offre que vous me faites.

“ Et Blanche, brisée par l'émotion, se rassit en sanglotant.”

Joyeux dans la prospérité, on est résigné dans le malheur, et encore gai à certains moments.

Oh! quelle gaieté franche règne au manoir d'Haberville, ce milieu vraiment patriarcal et canadien! Quelles amusantes soirées on y passe! quels repas simples et animés, et quels visages ouverts et contents ils réunissent autour du couvert! Jules et Arché communiquent leur ardeur à tout le monde. N'en a-t-on pas pour les autres, à vingt ans? Mais ils quittent le manoir, n'y laissant que la paix douce, sans la gaieté bruyante, ni l'ennui pourtant. Quand ils reviennent, les cœurs ne sont guère changés, mais les dehors ne sont plus les mêmes. Le malheur a passé par là. Ce sont les années seulement qui ramènent au château une aisance relative.

La seconde partie contient les meilleurs endroits de l'ouvrage. Les scènes touchantes y succèdent aux graves considérations et aux mouvements sublimes. La mort successive des personnages qu'on a aimés au courant de l'histoire jette peu à peu sur l'âme un voile de tristesse, animée par le sentiment religieux.

La religion n'est pas absente du livre des *Anciens Canadiens*; au contraire, elle y tient la place que tout ouvrage canadien lui devrait réserver, je veux dire la première. L'auteur ne craint point d'afficher sa foi, malgré ses multiples relations avec les Anglais protestants.

Et quelle place n'y occupe pas le sentiment patriotique! C'est le plus justement possible que M. de Gaspé a été appelé le plus *canadien* de nos auteurs. Je l'ai amplement démontré; je n'ai pas à y revenir au long. A chaque pas on reconnaît le pays, dans les personnes, dans les actes, dans les lieux, dans les coutumes, dans les mœurs, dans le langage, dans le patois, dans tout. On voudrait tout faire admirer comme on lit tout avec tant de plaisir. Rares sont les livres de cette sorte! A celui-ci, il n'y a presque pas moyen de faire de coupures. Il est un de ceux dont l'intérêt particulier est le plus constamment aiguë et le plus intime que je connaisse: la classique couleur locale est dépassée.

Entendez ces magnifiques apostrophes à nos pères: “ Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada! Vous avez été indignement calomniés. Honneur à ceux qui ont réhabilité votre mémoire! Honneur, cent fois honneur à notre compa-

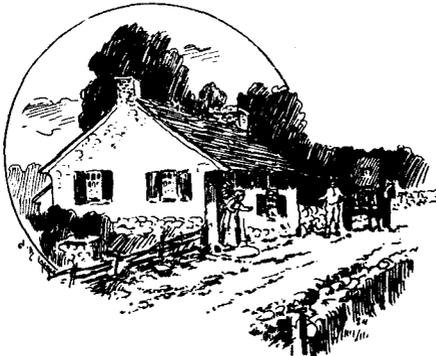
triotte, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits !



Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos ! Honte à nous, qui étions presque humiliés d'être Canadiens !.....

“ Vous avez lutté pendant un siècle, ô mes compatriotes ! pour maintenir votre nationalité, et grâce à votre persévérance, elle est encore intacte ; mais l'avenir nous réserve peut-être un autre siècle de luttes et de combats pour la conserver. Courage et union, mes compatriotes ! ”

Lisez cette description de la société canadienne : “ Heureux temps, où la folle gaieté suppléait le plus souvent à l'esprit, qui ne faisait pourtant pas défaut à la race française ! Heureux temps, où l'accueil gracieux des maîtres suppléait au luxe des meubles de ménage, aux ornements des tables, chez les Canadiens ruinés par la conquête ! Les maisons semblaient s'élargir pour les devoirs de l'hospitalité, comme le cœur de ceux qui les habitaient ! On



improvisait des dortoirs pour l'occasion ; on cédait aux dames tout ce que l'on pouvait réunir de plus confortable, et le vilain sexe, relégué n'importe où, s'accommodait de tout ce qui lui tombait sous la main.

“ Ces hommes, qui avaient passé la moitié de leur vie à bivouaquer dans les forêts pendant les saisons les plus rigoureuses de l'année, qui avaient fait quatre ou cinq cents lieues sur des raquettes, couchant le plus souvent dans des trous qu'ils creusaient dans la neige, comme ils firent, lorsqu'ils allèrent surprendre les Anglais dans l'Acadie, ces hommes de fer se passaient bien de l'édrédon pour leur couche nocturne.”

Un autre sentiment qui domine dans cet ouvrage, c'est une grande modération à l'égard des Anglais, ce qui n'empêche pas l'auteur de leur dire leur fait en termes exprès et énergiques, par exemple, au général Murray, à l'occasion du naufrage de l'*Auguste*, En toute circonstance M. de Gaspé loue le courage et l'intrépidité des défenseurs d'Albion. Il rend un magnifique hommage à Wolfe en même temps qu'à Montcalm. Cela est juste.

Il n'en reste pas moins que messieurs les Anglais ne furent pas toujours des anges de sympathie et de loyauté envers nous. C'est dans l'histoire. Sans parler de leur fanatisme, qui dure encore, (au moins en Canada), n'y eût-il, à l'égard de la race française en Amérique, que la dispersion de l'Acadie à l'actif des honnêtes concitoyens de Jean Bœuf, que ce serait plus qu'il ne faut pour mettre une sourdine à notre admiration pour les races supérieures (*superior!*)

Les *Anciens Canadiens* ne sont pas moins remplis de hautes pensées que de sentiments nobles et distingués. M. de Gaspé a vécu dans le commerce des grands auteurs. Les poètes, comme Shakespeare, Byron, Goethe, Chateaubriand, lui sont familiers. Il ne fait pas étalage d'érudition, mais les souvenirs classiques se présentent d'eux-mêmes. On sent un homme qui a vécu de l'esprit. Rien n'est propre à faire voir l'élévation de sa pensée comme ce portrait qu'il trace de la femme forte, encore que l'homme n'y trouve pas son compte. C'est à propos du sacrifice de Blanche d'Haberville.

“ L'homme, avec toute son apparente supériorité, l'homme dans son vaniteux égoïsme, n'a pas encore sondé toute la profondeur du



cœur féminin, de ce trésor inépuisable d'amour, d'abnégation, de dévouement à toute épreuve. Les poètes ont bien chanté sur tous les tons cette Eve, chef-d'œuvre de beauté, sortie toute resplendissante des mains du Créateur ; mais qu'est-ce que cette beauté toute matérielle comparée à celle de l'âme de la femme vertueuse aux prises avec l'adversité ? C'est là

qu'elle se révèle dans tout son éclat ; c'est sur cette femme morale que les poètes auraient dû épuiser leurs louanges. En effet, quel être pitoyable que l'homme en face de l'adversité ! c'est alors que, pygmée méprisable, il s'appuie en chancelant sur sa compagne géante, qui, comme l'Atlas de la fable portant le monde matériel sur ses robustes épaules, porte, elle aussi, sans ployer sous le fardeau, toutes les douleurs de l'humanité souffrante ! ”

* * *

Quant à la forme et au style des *Anciens Canadiens*, et à la langue qu'a parlée M. de Gaspé, il est temps d'y venir expressément. Nous avons vu l'indifférence de l'auteur à l'endroit de la critique, et qu'il ne vise pas à la gloire littéraire. Si l'on dit que son ouvrage est un pot-pourri, un salmigondis, cela ne l'émeut point. Et vraiment j'estime un écrivain qui se sent assez de ressources pour traduire à son gré ce qu'il pense et ce qu'il sent, dès là que ses idées sont fécondes et saines, ses sentiments excellents, et beaux l'ensemble et l'expression dernière. N'empêche que je ne prise infiniment un ouvrage de belle venue et où les barrières que le bon sens séculaire s'est fixées lui-même ne sont pas franchies. Des esprits si recommandables n'ont pas osé s'écarter de ces bornes que je ne puis m'empêcher de préférer ceux qui les imitent à ceux qui s'émancipent. Mais enfin, j'aime mon de Gaspé. Qu'on arrange cela ! Il les connaît, à la vérité, les règles, selon qu'il le déclare lui-même ; non qu'il en fasse fi, mais il a conscience que de procéder comme il fait le conduira mieux à son but.

Et puis, sans rien sacrifier à la foule, M. de Gaspé veut atteindre le peuple, et que celui-ci se reconnaisse dans le portrait qu'il trace de lui. Or, il est constant que le populaire ne sait pas beaucoup distinguer les genres, et que vous l'intéressez dès que vous l'amusez. Il lui faut des contes, des histoires, des comparaisons. La forme romanesque des *Anciens Canadiens* n'est donc pas pour lui déplaire.

Cet ouvrage sera tout canadien par le style, dit son auteur. " Il est malaisé, poursuit-il, à un septuagénaire d'en changer comme il ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode de nos jours." Tel est le motif donné ; et je le conçois.

Sans tomber, avec certains contempteurs de notre parler canadien (on dit *canayen*, par mépris, et, chaque fois, je me rappelle les *Welches*, de Voltaire), sans tomber, dis-je, dans des exagérations condamnables, nous devons admettre que nous ne parlons pas, sur notre territoire, la langue française, telle qu'elle se parle sur les bords de la Seine. La langue ! cela se suce avec le lait, cela se respire avec l'air natal, cela s'insuffle avec le baiser maternel, cela circule dans le sang, cela se nourrit et se développe avec la vie nationale, cela fleurit dans les milieux de société ! Quoi de plus intime que la langue ? Quoi de plus essentiel à un peuple ? Nous sommes canadiens : eh bien, nous parlons canadien. Mais, voilà ; quand nous écrivons, nous voulons que ce soit en français ;

nous tenons, par notre plume, à être appréciés comme des Français de France. Et c'est ainsi qu'il y a, chez nous, la langue parlée, et la langue écrite, nécessairement de commande. Et nous ne pouvons faire que nous ne soyons, à cet égard, sur un pied d'infériorité par rapport aux écrivains d'outre-mer. Voyons, quelle torture n'est-ce pas pour nous d'écrire une page lisible de français ! Mais ! quand nous prenons une plume, nous avons derrière nous trente ans d'éducation et de vie canadiennes ! Et quelles ressources avons-nous pour corriger ce défaut naturel ou, si l'on veut, pour obvier à cet inconvéniént ? Un peu de société, qui se rencontre surtout dans les collèges. Mais cette société, bien que plus polie, est encore canadienne ; pour les collèges, il y en a trop ! On s'y gâte ! Restent les livres. Et l'on apprend le français comme on apprend l'anglais ou l'allemand. Allez donc écrire dans une langue qui n'est pas la vôtre ! Vous comprenez, après cela, que M. de Gaspé trouvât difficile de dépouiller l'habillement canadien à l'âge de soixante-seize ans, et encore qu'il y pût voir une imperfection relative.

Rien donc n'est plus canadien que son style. Et ce n'est pas moi qui lui en chercherai noise. Car si ce style pêche par quelque endroit, ce n'est assurément pas par où il est canadien : là, on respire une senteur de terroir que vous ne trouverez nulle part ailleurs, et qui est bien la marque personnelle de M. de Gaspé. Je l'ai assez montré dans cette étude. Si l'on envisage les choses à ce point de vue, l'auteur des *Anciens Canadiens* eût eu grand tort d'adopter pour son ouvrage, en supposant qu'il l'eût pu, un autre style que celui qu'il y a mis. Ecrivain et lecteurs y auraient perdu : ceux-ci pour l'intérêt et la saveur, celui-là pour l'originalité et la facilité. Notez que je ne pose pas en principe que nous devons écrire en style canadien : je parle de M. de Gaspé. Si son style est donc vulnérable quelque part, c'est où il oublie sa qualité première, pour revêtir, à l'insu de l'auteur, un costume français. Il devient alors guindé, emphatique, empesé. De Gaspé prend plaisir de temps à autre à se répandre en considérations philosophiques, en apostrophes solennelles. Je ne sais si je m'abuse, mais c'est là que j'aperçois l'habit d'emprunt. La pensée, qui est, pour lors, toujours magnifique, le sentiment, ou noble ou sublime, ne sont pas rendus dans un langage adéquat. M. de Gaspé n'est vraiment à l'aise que dans le dialogue ou le récit canadiens. Là sont les termes du cru, là, les locutions populaires, là, les tours piquants, là, la rondeur de l'expression toujours honnête, là, l'idiome national dans sa verdure originelle, là, notre langue enfin. J'y admire un esprit vif et facile : rien n'est plus naturel et plus spontané.

C'est vu, et c'est entendu. Si les *Mémoires* ne sont pas flattés, M. de Gaspé fut un des hommes les plus spirituels de notre ancienne société.

Ce style, au reste, n'est ni élégant ni harmonieux ; je l'ai noté dans l'appréciation des *Mémoires*. Il ne manque pas non plus d'incorrection, même où il ne reproduit pas le langage du peuple : ici, on ne s'en étonne point. Ce serait merveille que José fit des phrases académiques. Vous goûtez tout de même son franc parler. Ce n'est pas davantage un style savant, on l'entend bien. M. de Gaspé ne fit pas une attention spéciale aux règles de l'art : encore moins en connut-il les raffinements. Comme tous nos anciens auteurs, Parent, Crémazie, Garneau, il a eu le mérite grand d'ignorer la phrase contournée et l' " écriture artiste," où l'on commence vraiment à n'y plus voir. N'empêche que M. de Gaspé n'ait possédé, au fond, comme je l'ai écrit plus haut, une bonne connaissance du génie de la langue française, et qu'il ne l'ait montré suffisamment pour que l'on y prenne plaisir.



Ce qu'ils affectionnaient, par exemple, nos vieux auteurs, selon la mode romantique, c'étaient les épigraphes. Au frontispice de chaque chapitre, ces sentences vont par groupes de deux, trois, quatre, et tout près de la demi-douzaine. C'est une pensée de Chateaubriand, un vers de Virgile, une strophe de Lamartine ou du Tasse, parfois un texte de l'Écriture. M. de Gaspé accorde sa préférence aux poètes anglais.

* * *

Je crois avoir embrassé à peu près, dans son ensemble, le caractère de mon auteur. Il resterait, sans doute, beaucoup à dire dans les détails. Car je répète que M. de Gaspé est un de ceux que l'on goûte le plus à chaque page, et chez lesquels l'intérêt ne cesse de croître. Ici c'est une vue sur l'humanité, là un retour plein d'émotion sur les années écoulées, sur les amis disparus, sur les malheurs passés, un regard mélancolique sur la vieillesse chenu, un acte de foi patriotique ou religieuse, ailleurs une réflexion profonde, une tirade éloquent, un entretien touchant, ou joyeux, ou comique ; tantôt vous apercevez un coin de ciel canadien, quelque frais paysage, une forêt séculaire, tantôt vous suivez l'auteur sur un champ de bataille, ou vous l'écoutez apprécier un fait d'histoire : on rencontre beaucoup d'histoire, naturellement, puisque les *Anciens Canadiens* sont un roman historique. Enfin cet écrivain excelle dans les portraits, les tableaux de mœurs, les descriptions de l'âme.

Les Canadiens d'autrefois, on l'a vu, sont peints supérieurement.



Un peu emphatiques, les descriptions de la nature sont cependant de belle imagination.

Et puis c'est ce plaisir que vous éprouvez, cet étonnement ravi, renouvelé à chaque instant, à la vue d'une telle lucidité d'intelligence, d'une pareille souplesse de talent chez un vieillard de soixante-dix-huit ans ! Quelle éternelle jeunesse d'impression, et quelle bonhomie aimable !

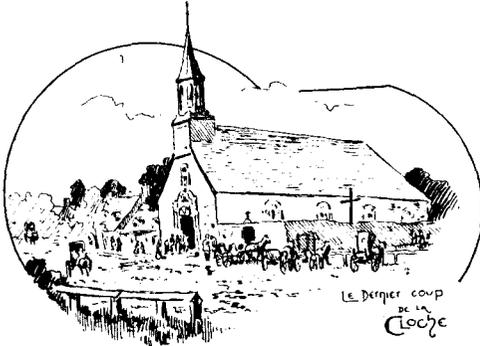
Le livre des *Anciens Canadiens*, par son caractère général, par l'excellence de son objet, et la qualité de son exécution, est destiné à vivre longtemps. Tel qu'il est, avec ses incorrections et ses fautes d'orthographe, son air tant soit peu fané de littérature qu'il y a cinquante ans, sa naïveté d'expressions, et sa forme irrégulière, mais avec sa parfaite saveur canadienne, je le préfère à beaucoup d'ouvrages plus récents et plus français.

Beau livre, en vérité, sublime en maints endroits, de haute portée morale, bien que d'un caractère que l'on désirât plus religieux : cette grandeur d'âme est belle, elle l'est toujours, elle l'est chez les païens, mais on la voudrait ici un peu moins naturelle. Mais que les âmes sont généreuses dans cette réunion de personnages ! On y sent vivre la vie, et frissonner le courage. On frissonne soi-même, on reste de longs moments dans l'admiration de ces beaux actes, de cette fermeté héroïque, de ces cris du cœur, de ces dévouements entiers. Jules, Arché, Dumais, quelles grandes et riches natures !

Écrit-on encore de semblables livres ? Oh ! que ces comédies qui finissent par un mariage sont mesquines auprès du sacrifice de Blanche d'Haberville ! Voilà la beauté morale, la véritable beauté. C'est l'héroïsme de Chimène, et le renoncement de Pauline. De Gaspé est de la haute lignée des Corneille et des Homère. C'est un poète : son âme chante. Elle prend tous les tons, s'adapte à tous les rythmes ; elle rit, pleure, aime, sacrifie, immole, entonne des chants de triomphe, s'élanche dans les cieux. De Gaspé a décrit les anciens Canadiens, et ceux d'à présent, et ceux de toujours, avec des traits de vérité admirables : caractère des habitants, mœurs patriarcales, habitudes de vie au sein de la famille, coutumes pures et innocentes, âme loyale et fière, courage à toute épreuve dans les combats, simplicité extraordinaire, de retour aux champs : nouveaux Cincinnatus, amour profond de l'ancienne mère-patrie, fidélité à la nouvelle, vertus austères, cœur franc comme leur glaive, esprit droit, et plein de saillies. O ma patrie, tu te traças dans l'Histoire

un sillon d'honneur, dans lequel je m'enorgueillis de marcher. O mes ancêtres, le ciel vous départit l'héroïsme et la foi, dons inestimables, présents magnifiques, qui ne furent pas perdus dans vos mains, et que vous nous avez transmis fidèlement. S'ils ont jamais été altérés, c'est par vos fils. Merci, ô nobles aïeux, de vos précieux exemples.

Ne trouvé-je pas toujours, à travers toutes ces qualités, le talent



littéraire au niveau des conceptions et des sentiments, j'en fais peu de reproches à l'auteur. L'ère des stylistes n'était pas encore venue. On écrivait simplement et fortement, comme on pensait ; on ne sertissait pas ses phrases comme des bijoux, faisant disparaître l'éclat des pen-

sées sous celui des facettes étincelantes. Les auteurs n'étaient point esclaves de la forme, et ne lui sacrifiaient pas le fond. On n'avait qu'un but, instruire et émouvoir, et l'on y atteignait. Parfois la phrase allait comme elle pouvait : il y avait des négligences, de mauvais choix de mots, des tournures singulières, des oublis de grammaire et de style. Mais on avait ouvert à l'esprit des horizons nouveaux, des espaces infinis, des entrées sur le ciel, on avait frappé l'imagination de grandioses et salutaires tableaux, agrandi, remué, purifié le cœur : on avait atteint le but de la parole humaine : on pouvait se reposer. Quelquefois néanmoins, avec le flot de la pensée et du sentiment, avec la poussée du génie, avait jailli le verbe, l'expression neuve, colorée, chaude, sublime, la phrase coulée dans le même moule que la parole intérieure : lave bouillante et fluide, qui s'épand d'elle-même sur le parchemin. Et, en ces moments, l'on était écrivain !

*
* *

M. de Gaspé, par ses *Anciens Canadiens* et ses *Mémoires*, ne mourra pas dans le souvenir de ceux dont il a si excellemment dépeint les mœurs et la vie. Il y restera l'un des bons premiers. Sa réputation ne peut que grandir, parce qu'il a travaillé sur une matière durable, et que les sujets qu'il a traités sont de ceux qui

gagnent en charme avec les années. Voilà pourquoi ses livres enterreront bien des œuvres de circonstances, ou roulant sur des matières étrangères, des volumes de vers, qui dorment déjà de leur dernier sommeil, les feuillets encore intacts parfois, des relations de voyage, dont il y a trop, en vérité, chacun y allant de ses impressions, des recueils de chronique mercenaire et vide. J'ai déjà dit ailleurs que, pour grossir notre vrai trésor littéraire, il faut traiter des sujets canadiens avec une forme aussi française que possible. M. de Gaspé fait bien un peu exception à cette règle : j'ai dit pourquoi, et que néanmoins entrait dans sa manière une part joliment belle d'essence gauloise. En tous cas, il survivra à des renommées moins canadiennes, plus bruyantes et plus fragiles. Sa place est entre Garneau et Crémazie : je mets absolument, dans ma bibliothèque, les *Anciens Canadiens* et les *Mémoires* à côté de l'*Histoire du Canada*, de la *Promenade de trois morts*, de l'*Histoire de Champlain*, de la *Vie de la Mère de l'Incarnation*, de la *Vie de Mgr de Laval*, des *Causeries du dimanche*. Aussi longtemps qu'on lira, en Canada, l'on s'amusera des folies de Jules d'Haberville et de Justin McCarthy, comme on s'attendrira aux malheurs d'Arché de Locheill et de la famille d'Haberville.

A. Desjardins p^{tr}



LE SOMMEIL

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET MORALE.

(Suite)

SOMMAIRE : Sommeil naturel et sommeil artificiel. Différence de nature entre ces deux sommeils, déduite de la différence de leurs effets et de leurs propriétés physiologiques. Hallucinations et rêves. Réponse à une objection.—Une conséquence morale de cette théorie : la raison fondamentale de l'illicéité du sommeil causé par les narcotiques. Privation *indirecte* et *directe* de l'usage de la raison.—Le sommeil artificiel permis quelquefois pour cause de santé, le sommeil naturel permis pour les seuls effets qu'il porte avec lui.—Conclusion.

Nous avons défini le sommeil naturel *un surcroît d'activité végétative aux dépens des facultés sensibles et intellectuelles*. Nous avons justifié cette définition par les effets de ce sommeil, par les causes qui l'engendrent, par les faits qui l'entravent ou le facilitent : nous avons montré son accord avec les données les mieux fondées de la science physiologique ancienne et moderne sur l'état des organes pendant le sommeil. Nous avons constaté en même temps qu'aucune des autres théories imaginées jusqu'ici ne peut expliquer suffisamment l'ensemble de ces divers phénomènes. Nous sommes donc en droit de conclure, semble-t-il, que la théorie que nous défendons soit de la sphère des simples opinions, et qu'elle touche aux frontières des vérités définitivement acquises à la science.

Tout autre est la nature du sommeil *artificiel*, ou plus exactement du sommeil produit artificiellement par les anesthésiques, les narcotiques et les alcooliques, tels que le chloroforme, la morphine, l'opium, les liqueurs spiritueuses, etc. Dans ce second sommeil la vie végétative, il est vrai, continue de fonctionner d'une manière plus ou moins normale, sans quoi ce serait une syncope, non plus un sommeil ; mais bien certainement, il n'y a aucun *surcroît d'activité* dans les fonctions végétales (1), comme dans le sommeil naturel.

(1) La suspension artificielle de la vie sensitive peut bien occasionner parfois un plus grand essor de l'activité végétative, mais alors c'est le sommeil naturel qui succède ou s'ajoute au sommeil artificiel.

Cela nous paraît découler évidemment de la simple observation de ses effets. Car, tandis que le sommeil naturel est par sa nature, ainsi qu'il a été observé, un *repos réparateur*, le sommeil artificiel débilite la santé, amène des troubles digestifs et ne laisse après lui qu'une grande lassitude. Le premier est un agent de vie ; le second, s'il est souvent répété, engendre l'épuisement, la maladie, et conduit fatalement à la mort.

Dès lors, l'accroissement de vie végétative, qui est l'élément principal du sommeil naturel, faisant défaut à ce second sommeil, il faut nécessairement conclure qu'il y a entre les deux sommeils une différence radicale, et qu'ils ne se rencontrent que dans l'un de leurs éléments constitutifs, la suspension ou la déséquilibration des facultés sensitives et intellectuelles. Encore, à y regarder de près, s'apercevra-t-on aisément qu'il existe entre eux jusque dans cet élément qui leur est commun, des différences profondes, tant dans l'inertie des facultés dont l'exercice est suspendu que dans le degré de vivacité de celles des facultés intérieures qui continuent de fonctionner.

Comment donc les narcotiques et les anesthésiques produisent-ils le sommeil, ou la suspension de l'action des sens extérieurs et de la raison ? Puisqu'ils ne peuvent le produire *indirectement*, par l'accroissement de l'activité végétative aux dépens des autres facultés, ainsi qu'il arrive dans le sommeil naturel, on est forcé d'admettre qu'ils agissent *directement*, sur l'organisme de la sensibilité, principalement sur le cerveau, en l'engourdissant ou en le paralysant d'une façon ou d'une autre, et en le rendant ainsi impropre à l'exercice normal de ses fonctions. Ce point n'est mis en doute par personne, que nous sachions, et semble attesté directement par l'expérience : les liqueurs alcooliques "montent à la tête," comme on dit vulgairement, c'est à-dire qu'elles paralysent ou troublent le système cérébral.

Quant à savoir le mode précis de cette action des narcotiques (1), cette question ne peut être résolue que par les physiologistes ; et certes, ils ne sont pas près de nous en donner le dernier mot.

" Il est difficile, dit Elie Meric, malgré des expériences répétées, de déterminer d'une manière scientifique et rigoureuse, l'action des alcooliques et des narcotiques sur le cerveau, et de donner la raison physiologique de ces modifications de l'âme dont l'état troublé nous étonne. Les présomptueux tranchent ces questions sans les

(1) Il nous arrivera souvent dans la suite de ce travail de prendre le mot *narcotique* dans son sens étymologique, pour toute substance qui a la propriété de faire dormir.

approfondir, les hommes sages constatent la difficulté et gardent une prudente réserve. Selon quelques auteurs, les narcotiques déterminent la congestion sanguine du cerveau en provoquant un engorgement par la paralysie des nerfs longeant les veines capillaires ; les substances narcotiques auraient donc ainsi la propriété d'affaiblir à la fois l'action nerveuse et l'action cérébrale, tandis que les substances alcooliques détermineraient la congestion sanguine du cerveau par l'accélération directe de l'action vasculaire, accélération des mouvements du cœur, de la circulation capillaire et du mécanisme et des fonctions du cerveau. D'autres expérimentateurs, tels que Lallemand et Perrin, ont cru reconnaître que les substances alcooliques s'accumulent dans les centres nerveux et agissent par conséquent directement sur le système nerveux. Ces questions présentent d'impénétrables difficultés.

Passant ensuite à l'action des anesthésiques, : " Aux hypothèses déjà énoncées, dit-il, il faut ajouter les suppositions faites par des hommes éminents, Claude Bernard, Binz, Bouchard, Brown-Séguard. Ces anesthésiques agissent-ils comme des substances toniques, et d'une manière chimique par une modification de la cellule nerveuse de l'encéphale ? Déterminent-ils une coagulation incomplète du protoplasme cellulaire ? Agissent-ils par inhibition sur les centres nerveux ? Produisent-ils des modifications chimiques ou des modifications dynamiques ? Autant de questions qui resteront longtemps sans réponse (1)."

Comme on le voit, au milieu de cette divergence d'opinions il n'y a qu'un point admis par tous comme indubitable, c'est que les alcooliques, les narcotiques et les anesthésiques modifient intimement l'organisme cérébral et le rendent ainsi inhabile à fonctionner. Cette modification explique la *tenacité* particulière du sommeil dû à l'action de ces substances. Un homme endormi par l'éther ou le chloroforme ou quelque autre narcotique, peut subir sans s'en ressentir les opérations chirurgicales qui devraient être les plus douloureuses, tandis qu'une légère piqûre, un bruit insolite, un brusque changement de température, etc., suffisent d'ordinaire à réveiller un homme plongé dans le sommeil naturel, même le plus profond. C'est que dans le premier cas l'organisme reste engourdi, et par suite inapte à fonctionner, tant que dure l'effet du narcotique ; dans le second, au contraire, comme les organes restent dans leur état normal et que la force psychique n'est que déplacée, la sensibilité revient pour une cause légère.

(1) *Le merveilleux et la science*, pp. 226 et 228.

Une autre particularité du sommeil artificiel et de l'ivresse est l'état de surexcitation dans lequel entrent certaines facultés sensibles et intellectuelles, principalement l'imagination et la mémoire. Cette surexcitation se produit sous l'action du chloroforme, de l'éther et autres anesthésiques comme sous celle des alcooliques ; elle atteint sa plus grande intensité chez les fumeurs d'opium et les mangeurs de *haschisch* (1). L'explication de ce phénomène paraît assez facile. Comme l'énergie des facultés sensibles et intellectuelles n'est pas amoindrie dans ce sommeil et que, d'autre part, elle ne trouve pas d'emploi dans les facultés qui sont réduites à l'impuissance, elle doit déborder tout entière du côté de celles de ces facultés qui restent en exercice et le pousser à un excès d'activité. "C'est, ainsi que remarque très judicieusement le docteur Masoin à propos du somnambulisme, comme une concentration de la vie du cerveau dans quelques régions subalternes ; c'est l'application de la force tout entière en un point. Ainsi, dans l'ordre physique, auquel tant de physiologistes essaient aujourd'hui de ramener les phénomènes vitaux, un ruisseau endigué et rétréci acquiert une puissance nouvelle qui lui permet d'animer toute une usine. (2)."

Le même phénomène ne saurait se produire, régulièrement parlant, dans le sommeil naturel ; car comme l'amoindrissement des

(1) *Haschisch* est une plante assez semblable à notre chanvre, dont le principe actif, extrait par décoction et évaporation, sert de base à diverses préparations enivrantes, de forme plus ou moins consistante, usitées dans la plupart des contrées orientales. Les Orientaux, dit Elie Méric, se servent de cette pâte dont les ravages sur l'organisme se terminent souvent par l'aliénation mentale ; elle produit dans celui qui la mange une sensation générale de bien-être, l'abolition momentanée des notions d'espace et de temps, des hallucinations qui transportent le sujet dans un monde chimérique, idéal, peuplé de créatures imaginaires qui font naître aussitôt ses conceptions délirantes et les sensations les plus étranges.

"Ainsi, M. D., rapporte M. Brière de Boismont, en parlant des effets du *haschisch*, voyait élever les pierres du Panthéon de Naples, construit en face le palais du roi ; il décrivait de la façon la plus pittoresque les sites et les campagnes qui avaient frappé son attention. Les sens de l'ouïe et de la vue avaient acquis une finesse extrême ; ses souvenirs pouvaient être évoqués et revivifiés, comme s'ils eussent été réels, mais il fallait qu'ils rappelassent des objets connus (?), autrement M. D. répondait qu'il ne pouvait pas parler de ce qu'il n'avait pas vu, ou bien la description était obscure..."

"C'était un spectacle curieux que de voir ces hommes en proie à une exaltation maniaque, dont les discours étaient souvent incohérents et les actes parfois ridicules, proclamer hautement l'un ou l'autre qu'ils donneraient une oreille ou un œil pour avoir une langue de plus, afin de rendre tout ce qu'ils sentaient, s'écrier : "Nous sommes dans le délire, quelle folie singulière !" puis tirer leur montre de la poche, dire l'heure précise qu'elle marquait, répondre très sensément aux questions qu'on leur adressait, et reprendre ensuite leur monologue entremêlé d'observations raisonnables et de conceptions délirantes."—Le merveilleux et la science, p. 223.

(2) Magnétisme animal. Revue des q. q. scient. janvier 1890.

facultés de relation provient dans ce dernier cas de l'absorption de la force psychique par les facultés végétatives, il n'y a aucune raison pour que les sens internes y gagnent un accroissement d'activité; tout au contraire.

L'expérience est pleinement d'accord avec cette déduction; c'est un fait reconnu qu'on n'observe pas dans le sommeil naturel cette "hyperesthésie" de certaines facultés perceptives dont nous venons de parler. Il est vrai que ce sommeil s'accompagne le plus souvent de rêves mais les rêves n'indiquent pas une surexcitation de l'imagination et de la mémoire; ils ne sont d'ordinaire que des associations d'images et de souvenirs qui se côtoient dans ces facultés à tous les moments du jour, mais qui deviennent plus sensibles dans le sommeil parce que l'attention de l'âme n'y est plus distraite par les préoccupations de l'esprit et par les perceptions extérieures. Que ces associations présentent dans cet état un caractère d'extravagance qu'elles n'ont pas dans la veille, cela est dû uniquement à ce que la mémoire et l'imagination échappent alors à la gouverne de la raison, presque réduite à l'impuissance.

Il y a plus: lorsque le sommeil est profond et que, par conséquent, l'activité végétative absorbe toute la force disponible de l'âme, les rêves eux-mêmes s'affaiblissent et cessent, signe que les sens internes aussi participent à l'affaiblissement général, et cèdent finalement leur force aux facultés inférieures.

Si parfois l'imagination s'exalte dans le sommeil naturel, s'il se produit des rêves agités et des cauchemars—nous ne parlons pas ici du sommeil somnambulique, qui est dû à un état particulier de l'organisme—, c'est que, par suite d'une digestion difficile ou de quelqu'autre cause facile à constater, les facultés végétatives sont entravées dans leur fonctionnement et laissent ainsi à la disposition de la faculté imaginative une partie de la force psychique qui leur était destinée.

Ces différences entre les propriétés des deux sommeils sont, nous semble-t-il, une preuve nouvelle de la différence de leurs natures.

On nous dira peut-être: D'après les expériences répétées du Dr Durham, il paraît démontré que l'état physiologique du cerveau est le même dans le sommeil artificiel que dans le sommeil naturel. Comment donc se peut-il que des sommeils essentiellement différents se traduisent par les mêmes signes physiologiques?

Nous ferons remarquer d'abord que la difficulté à résoudre est la même dans toutes les théories du sommeil. Que les physiologistes nous expliquent clairement comment des causes aussi différentes

que celles qui provoquent les divers sommeils aboutissent constamment aux mêmes effets physiologiques dans l'encéphale, et leur réponse sera probablement la nôtre.

En second lieu, nous disons : Si l'on admet, comme nous l'avons fait, que le changement dans la circulation cérébrale pendant le sommeil provient principalement de l'inertie des facultés de perception et d'appétition, cette inertie devra avoir constamment le même contre-coup dans le cerveau, qu'elle soit causée par un surcroît d'activité dans les fonctions végétatives ou par l'engourdissement des organes sensitifs.

* * *

La différence que nous venons d'établir entre le sommeil naturel et le sommeil que nous avons appelé artificiel, nous permet de résoudre d'une manière satisfaisante un problème de morale assez difficile. Ce sera la conclusion pratique immédiate de cette étude.

Les moralistes sont unanimes à reconnaître que l'ébriété est défendue sous peine de péché mortel, excepté, d'après plusieurs, si elle est nécessitée par une grave raison de santé (1). Et sous le nom d'ébriété ils comprennent en général tout sommeil non naturel, qu'il soit provoqué par des alcooliques ou d'autres narcotiques.

La raison fondamentale qu'en donne saint Thomas, et après lui le commun des théologiens, c'est que celui qui s'enivre volontairement " se prive *volontairement et sciemment* de l'usage de la raison, qui lui est donné pour agir selon la vertu et se préserver du péché (1)." Cette explication, on le voit, s'applique au sommeil provoqué par n'importe quel narcotique aussi bien qu'à l'ivresse proprement dite.

Mais de là surgit une difficulté. Car il semble que l'explication donnée doive s'appliquer également au sommeil naturel *volontairement provoqué*, puisque dans celui-ci, aussi bien que dans l'ébriété, il y a privation voulue et prévue de l'usage de la raison. Pourtant nul moraliste n'a jamais trouvé matière à péché mortel dans le sommeil naturel ainsi provoqué *sans nécessité*, par désœuvrement, par exemple. Il ne peut y avoir là tout au plus, dans

(1) Non est peccatum inebriare se ex præscripto medicorum, si aliter sanitas recuperari non possit. *Busemb. Sylv. Cajet, Leymanni et alii.*

(1) Ebrietas est peccatum mortale, quia secundum hoc homo volens et sciens privat se usu rationis, quo secundum virtutum operatur et peccata declinat. *Sum. Th. 2. 2. q. 150, art. 2.*

les circonstances ordinaires et à moins d'omission d'un devoir grave, qu'une faute vénielle de nonchalance ou de paresse. On est donc amené à se demander de nouveau pourquoi le sommeil provoqué par les narcotiques, en dehors du cas de nécessité, est traité universellement de faute grave, alors que le sommeil naturel, dans ces mêmes conditions, est chose parfaitement licite ou ne constitue tout au plus qu'un péché véniel.

La difficulté ne doit pas être mince, puisque saint Thomas, le théologien de la raison par excellence, a hésité pendant la plus grande partie de sa vie à reconnaître l'ébriété comme un péché mortel de sa nature, et qu'il ne s'est rangé que dans son dernier ouvrage, la Somme théologique que nous venons de citer, à l'avis commun des docteurs (1).

Sans doute, l'ivresse proprement dite est défendue encore pour d'autres motifs : 1° parce que s'enivrer sans nécessité et pour le seul plaisir de boire, est un acte d'intempérance grave ; 2° parce que l'état d'ivresse avilit la dignité de l'homme, et le rabaisse à un niveau voisin de celui de la brute ; 3° parce que l'excitation nerveuse causée par les alcooliques avec la débilitation de la raison qui s'ensuit, expose et provoque à bien des actes inconvenants. Toutes ces raisons sont avancées par les moralistes pour montrer la malice du péché d'ivresse, mais elles n'en constituent pas la *raison fondamentale*. D'ailleurs, il restera toujours à expliquer pourquoi le sommeil causé par les autres narcotiques, et auquel ces raisons prises dans leur ensemble ne sauraient s'appliquer, tombe sous la même défense, au sentiment de tous les docteurs.

Dira-t-on que dans le sommeil ordinaire la privation de l'usage de la raison se produit *naturellement*, tandis que dans l'ivresse elle est produite d'une manière *violente* et *innaturelle*, ce qui répugne gravement à la nature raisonnable de l'homme (2) ? C'est l'une des explications fournies par les théologiens. Mais pourquoi serait-il défendu de reproduire par des moyens artificiels ce qui est voulu et produit par la nature ? De ce que le sang se forme

(1) Voir à ce sujet P. Ballerini, *Opus theologicum morale*, 1 vol. p. 592 et suivantes.

(2) *Voluntarie enim se usu rationis privare, illam modo violento et innaturali deturbando, graviter nature rationali repugnat. Ita Liguorius et alii communiter.*—Gury, *Theolog. moral.*

Voici maintenant comment Busembaum—moraliste célèbre dont le petit ouvrage intitulé *Medulla theologicæ moralis* a eu l'honneur de servir de texte aux commentaires de La Croix, de Saint-Alphonse de Liguori, et tout dernièrement de Ballerini—explique la malice de l'ivresse : *Malitia ebrietatis plene et perfecte in eo consistit, quod quis sine justa et gravi causa, tantum ob voluptatem*

naturellement par la transformation de la nourriture, est-il défendu de l'injecter directement dans les veines ? ou, cela n'est-il permis qu'en cas de nécessité ?

Ou bien dira-t-on que le sommeil causé par les narcotiques est défendu parce qu'il est plus difficile à secouer que le sommeil ordinaire, et qu'ainsi on s'expose à ne pouvoir pas recouvrer l'usage de sa raison dans le moment où l'on en aurait le plus besoin ? Cette raison a de la valeur, sans doute, mais elle n'est que secondaire. Autrement il faudrait admettre qu'on peut à peu près impunément s'endormir avec de l'éther, de la morphine ou de l'opium quand il n'y a aucune probabilité de danger pour la vie, ou quand on serait assuré de pouvoir se faire réveiller au moment critique par le moyen de réactifs ; ce que nul moraliste n'a jamais concédé.

Aussi les théologiens ne mettent-ils pas d'ordinaire cette raison en avant quand ils veulent expliquer la malice intrinsèque de l'ivresse.

Dira-t-on enfin que dans le sommeil naturel, *on ne cherche directement que le repos* et la réparation des forces, tandis que dans l'ivresse ou dans le sommeil provoqué par les narcotiques *on se prive directement de l'usage de la raison*, ce qui est défendu ? Telle est effectivement, à notre avis, la raison qui constitue, au point de vue moral, la différence fondamentale entre le sommeil de l'ivresse et le sommeil naturel, et il ne serait pas difficile de montrer qu'elle est reconnue pour telle, quoique plus ou moins explicitement, par tous les théologiens. Mais cette raison, ajoutons-nous, n'a de valeur que dans la théorie que nous soutenons.

En effet, si les deux sommeils sont de même nature, si les causes qui les produisent ont, dans l'un comme dans l'autre, pour effet immédiat la perturbation des facultés et la suspension de la vie sensitive et intellectuelle, comment admettre que la privation de l'usage de la raison soit produite *directement* dans l'un d'eux seulement, et *indirectement* dans l'autre ? ou, plutôt, comment admettre que cette privation de la raison n'arrive qu'indirectement dans le sommeil naturel ?

aut ingluviem sciens volens privat se usu rationis ; non simpliciter, id quod fit in somno, modo naturali instituto ab auctore naturæ ab virium et imaginis Dei conservationem : sed violenter et modo inaturali, rationem perturbando et Dei imaginem deturpando, in modum amentis bruti, ac simul insuper privando se proxima potestate utendi ratione ad omnem subitam necessitatem. Ita docent commun. Doctores.

L'embarras manifeste de cette explication chez un auteur ordinairement si remarquable par sa concision, indique assez, semble-t-il, son embarras à rendre compte de la raison fondamentale de l'illicéité de l'ivresse, telle que donnée en peu de mots par le Docteur angélique.

Est-ce que prendre le chemin pour arriver au but, le moyen pour obtenir la fin, n'est pas employer *intentionnement*, et par conséquent *directement* ce chemin, ce moyen ? Car *qui veut la fin, veut les moyens*, dit le simple bon sens aussi bien que la science morale (1). Or, dans les théories que nous combattons, la privation de l'usage des sens et de la raison est l'effet immédiat des causes qui provoquent le sommeil, et le *moyen* ou l'*intermédiaire* nécessaire pour arriver au repos et à la réparation des forces. On aurait beau ne se proposer que ce dernier effet : on ne saurait exclure de son intention le moyen nécessaire pour l'obtenir.

Nous prions le lecteur de bien remarquer ce point : dans toutes les théories différentes de celle que nous avons exposée, la réparation des forces organiques est la *conséquence* du repos des facultés sensibles et intellectuelles. L'activité végétative n'y fournit pas une plus grande somme de travail, bien au contraire ; mais ses résultats s'accroissent en quelque sorte au lieu d'être dépensés au fur et à mesure qu'ils se produisent, comme il arrive à l'état de veille. C'est ainsi que, pour remplir d'eau un réservoir, il n'est pas nécessaire d'en augmenter la puissance d'alimentation, il suffit d'en fermer pour quelque temps les robinets d'écoulement. Par conséquent, le fonctionnement des facultés sensibles et intellectuelles est regardé dans ces théories comme l'unique obstacle de la réparation des forces, comme son ennemi inconciliable ; pour refaire le système organique épuisé par le travail il faut enlever l'obstacle, abattre l'ennemi. Dès lors, comment expliquer que cette suppression de l'obstacle, cette suspension de l'activité sensible et intellectuelle, puisse se faire d'une manière indirecte ? A moins de recourir peut-être à la théorie de l'agresseur injuste, ce que nul théologien à notre connaissance n'a tenté jusqu'ici.

Il en va tout autrement dans notre théorie du sommeil. D'après nous, et nous croyons l'avoir suffisamment démontré, l'effet immédiat des causes du sommeil naturel est l'accroissement de l'activité végétative, d'où résulte la réparation des forces organiques ; la privation de l'usage des sens et de la raison n'en est qu'une conséquence nécessaire. Or on peut vouloir la fin sans en vouloir toutes les conséquences. Ainsi le tribunal qui condamne un père de famille à la prison, prive par cela même la femme et les enfants de cet homme d'un soutien qui leur est peut-être indis-

(1) " Finis et medium ad finem cadunt sub intentione, in patet in medico qui intendit sanitatem per medicinam vel dietam." Cajetan. *Comm. in Sum Theol.* 2. 2. q. 64 art. 7.

pensable. Cet effet suit nécessairement de l'emprisonnement du chef de famille et n'est pourtant pas volontaire. Il n'es pas produit *intentionnellement, directement* ; il arrive *en dehors de l'intention* du tribunal (præter intentionem) et *indirectement*. Il en est de même de la privation de la raison dans le sommeil naturel.

On peut comprendre dès lors pourquoi le sommeil naturel est permis alors que dans les mêmes conditions le sommeil causé par les spiritueux et les narcotiques est défendu, bien que dans l'un et l'autre il y ait également privation de l'usage de la raison. C'est que dans le premier cas, l'effet est *indirect*, dans le second, il est *direct* ; dans le premier, il n'est que *permis*, dans le second, il est strictement et proprement *voulu*. Et tel semble être le sens de cette parole profonde de Saint-Thomas : EBRIETAS EST PEC-CATUM MORTALE, QUIA SECUNDUM HOC HOMO VOLENS ET SCIENS PRIVAT SE USU RATIONIS.

On pourra nous objecter peut-être que l'homme qui s'enivre avec des alcooliques ne se propose pas d'ordinaire la perte de l'usage de la raison : il boit immodérément pour le seul plaisir qu'il trouve à boire, bien qu'il prévoie que la perte de sa connaissance sera une conséquence inévitable de son acte. Donc dans l'ivresse comme dans le sommeil naturel, la privation de l'usage de la raison n'est produite qu'*indirectement* ; elle n'est pas proprement voulue, mais seulement permise.

Cela revient à dire qu'il est aussi bien permis de s'enivrer que de se livrer au sommeil naturel ; car un effet produit indirectement et permissivement ne saurait être imputé à l'agent. La fausseté manifeste de la conséquence prouve la fausseté du raisonnement. Mais où git le vice de cette spécieuse argumentation ? C'est ce que nous allons montrer par un examen plus approfondi de la question.

De ce que tout moyen, aussi bien que la fin pour laquelle on l'emploie, tombe sous l'intention de celui qui agit, il ne s'ensuit nullement que la fin et les moyens *seuls* soient strictement et proprement *voulus*. Il est certain, au contraire, que l'intention de l'agent s'étend, non seulement à la fin qu'il poursuit et aux moyens qu'il met en œuvre, mais encore aux *effets* qui découlent de la fin poursuivie, à la condition toutefois qu'il les *prévoit*, et qu'il *peut* et *doit* les empêcher (1). Dans ces conditions,

(1) Voici, d'après Busembaum, les conditions requises pour que l'effet conséquent à une cause posée soit *volontaire*, et par suite imputable à l'agent :

Ut quidpiam ita censeatur voluntarium in causa ut agentis imputari possit, tres conditiones requiruntur :

les effets sont proprement et réellement volontaires, non pas formellement et en eux-mêmes, mais *virtuellement et dans leur cause*. Pour que l'effet ne soit pas imputable à celui qui en pose sciemment et volontairement la cause, pour qu'il reste en dehors du champ de son intention et ne soit produit qu'*indirectement, parmissivement*, il faut que l'agent *ne soit pas tenu* de l'empêcher, ou, ce qui revient au même, qu'il ait une raison pleinement suffisante pour en poser la cause. Tel est le cas du tribunal condamnant un chef de famille, dont il a été parlé tout à l'heure ; tel est aussi le cas dans le sommeil naturel, comme nous le montrerons un peu plus loin.

Mais pour l'homme qui s'enivre *sans nécessité, pour le seul plaisir de boire*, il est clair que son motif étant defectueux et mauvais en lui-même, ne saurait suffire pour l'autoriser à poser la cause d'où suit la privation de l'usage de la raison. Ce mauvais effet est donc imputable au buveur ; il est proprement *voulu et directement* produit par lui.

Aussi saint Thomas, expliquant en un autre endroit de la Somme théologique la malice du péché d'ivresse, en donne-t-il pour raison que : "*se priver sans nécessité de l'usage de la raison, qui ordonne l'homme à Dieu et lui fait éviter beaucoup de péchés, pour le seul plaisir du vin, est expressément contraire à la vertu (1).*" Cette seconde explication ne diffère pas réellement de celle que nous avons rapportée plus haut ; elle ne fait que l'appliquer au cas particulier de l'ivresse proprement dite, telle qu'elle est produite communément.

Cependant, disent les théologiens, même le sommeil causé par les narcotiques est permis, quand il est nécessité par une grave raison de santé : s'il était nécessaire, par exemple, d'endormir une personne pour lui faire subir une opération chirurgicale très douloureuse de sa nature, ou pour calmer de violentes souffrances

1 est, ut agens aliquantulum animadvertat ex ea causa talem effectum existitarum.

2 est, ut agenti libera sit facultas non ponendi causam.

3 est, ut agens teneatur causam non ponere... ne talis sequatur effectus.—*De artib. hum. ix.*

(1) De ebrietate vero dicendum est quod secundum suam rationem habet, quod sit peccatum mortale. Quod enim homo absque necessitate reddat se impotentem ad utendum ratione, per quam homo ad Deum ordinatur et multa peccata occurrentia vitat, ex sola voluptate vini, expresse contrariatur virtuti.—I. 2. q. 88. a. 1. ad 1.

capables d'altérer sa santé ou d'en empêcher le rétablissement. Comment expliquer cette concession ? Par une raison analogue à celle qui vient d'être donnée pour le sommeil ordinaire.

Car dans ce cas encore, la privation de l'usage de la raison n'arrive qu'*indirectement et par accident*. En effet, les narcotiques, en paralysant le cerveau, mettent à la fois les facultés sensibles et intellectuelles dans l'impossibilité d'agir normalement. Ils produisent donc simultanément la privation de la sensibilité et la privation de la raison. Le premier de ces effets est indifférent de sa nature, c'est-à-dire ni bon ni mauvais ; le second seul est défendu. Or, d'après un principe universellement admis en morale, quand une action a deux effets simultanés, l'un bon ou indifférent, l'autre mauvais, on peut poser cette action en se proposant le premier de ces effets seulement, et en permettant le second, pourvu qu'il en résulte un bien suffisant pour contrebalancer le mal qu'on permet. Ainsi arrive-t-il dans le cas que nous examinons : l'effet direct qu'on veut obtenir par l'emploi du narcotique est l'*insensibilité* de la personne, afin de pouvoir l'opérer sans danger ou pour calmer des crises douloureuses qui sont nuisibles à sa santé. Mais on ne peut d'obtenir cette insensibilité sans produire en même temps la perte temporaire de l'usage de la raison : on *permet* ce second effet pour ne pas manquer le grand bien qui résulte du premier. *Effectus directe intentus, dit Ballerini, est sensuum sopor, permissus rationis sopor et non usus* (1).”

Ainsi dans le sommeil causé par les narcotiques en cas de besoin comme dans le sommeil naturel, la privation de l'usage de la raison n'est produite qu'indirectement, permissivement. Mais on peut se demander encore pourquoi il faut pour causer le premier une raison grave qu'on n'exige pas pour le second. Nous croyons que la réponse à cette question se trouve dans les deux remarques suivantes :

D'abord, pour permettre un mal qui suit nécessairement de l'acte qu'on pose, il faut, à conditions égales, une raison d'autant plus grave que cet acte est plus directement et plus immédiatement la cause du mal (1). Ainsi il faut une raison plus grave pour tuer

(1) *Opus theolog. loc. cit.* p. 595.

(1) Pour éviter la confusion dans les idées, il importe de remarquer que le mot "*cause directe ou indirecte*" a un sens tout différent suivant qu'on l'applique aux personnes ou aux choses. Dans le premier cas il s'entend d'une causalité *moral*—la seule qui emporte la responsabilité de l'acte—, dans le second, d'une causalité *physique*. Une personne est cause directe d'un effet quand elle le produit *avec intention* ; une chose ou une action est cause directe

un homme d'un coup d'épée ou d'un coup de pistolet que pour lui couper les vivres nécessaires à sa subsistance ou pour l'abandonner seul sur un îlot nu et désert, bien que la mort s'ensuive également pour lui dans ces divers cas.

Or il appert clairement de ce que nous avons dit sur la nature du sommeil, que la privation de l'usage de la raison suit plus directement de l'emploi des narcotiques que de tous les moyens mis en œuvre pour provoquer le sommeil naturel. J'en conclus qu'il faut une cause plus sérieuse pour produire légitimement le sommeil artificiel ou l'ébriété que le sommeil naturel.

Ensuite, l'effet immédiat dans le sommeil naturel, l'accélération de l'activité sensitive et intellectuelle avec le repos réparateur qui en découle, est un effet *bon en lui-même* et nécessaire de sa nature pour la conservation de la vie et le bon fonctionnement des organes et des facultés : cet effet, dans les intentions de la nature, compense donc à lui seul la suspension temporaire de l'usage de la raison qu'il entraîne, et ainsi l'on peut rechercher le sommeil naturel pour le seul bien qu'il porte nécessairement avec lui. Il n'en est pas de même du sommeil causé par les narcotiques. L'effet direct des narcotiques, ou la suspension de la sensibilité, est un effet *indifférent de sa nature*, n'ayant d'utilité que dans des circonstances spéciales, quand il est nécessaire, par exemple, de prévenir ou de calmer une douleur physique. Il faut donc pour pouvoir produire ce sommeil, une raison en dehors de ses effets propres et ordinaires, un effet de circonstance et qui soit capable de contre-balancer la perte de l'usage de la raison qui se produit du même coup.

d'un effet quand cet effet découle de la vertu propre de cette chose ou de cette action. Il en faut dire autant des effets correspondants à ces causes.

Ainsi, je me coupe à la main par mégarde, en taillant un crayon ; cette coupure me cause une vive douleur suivie d'enflure : l'effet direct de l'action de couper ou du canif est l'entaille faite dans la chair, la douleur et l'inflammation qui suivent n'en sont que des effets indirects. Mais le premier effet comme les deux autres sont indirects par rapport à ma personne qui n'en a voulu aucun.

Autre exemple. Je place une petite cuvette remplie d'un liquide volatil sous la cloche d'une machine pneumatique, dans laquelle je fais le vide en pompant rapidement. Je vois bientôt le liquide diminuer dans le vase, et finalement se congeler. Il y a ici une série d'effets successifs : l'expulsion de l'air, la production du vide sous la cloche, l'évaporation d'une grande partie du liquide, le refroidissement et finalement la congélation du liquide restant. De tous ces effets le premier seul ou l'expulsion de l'air de la cloche, est à proprement parler l'effet *direct* de l'action de pomper ; les autres sont des effets *indirects*. Cependant, comparés les uns aux autres, ils sont *plus ou moins indirects*, ou bien encore suivent *plus ou moins directement* de l'action posée. D'une autre part, ils sont tous des effets *directs* par rapport à l'expérimentateur qui veut produire la congélation par ce moyen.

A plus forte raison faudrait-il un motif bien grave pour permettre l'ivresse. Car le bien qui en pourrait résulter—si tant est que ce cas puisse se présenter en pratique—devrait compenser tout ensemble la privation de la raison et les autres inconvénients que cet état porte avec lui.

Mais, à prendre les choses dans la réalité, on ne voit pas quel service spécial peut rendre l'ivresse au point de vue de la médecine ou de la chirurgie. Aussi, tandis que l'emploi de l'éther et autres anesthésiques est devenu d'un usage tellement fréquent qu'on ne songe plus à révoquer en doute sa licéité, on n'a pu trouver encore à l'ivresse proprement dite aucune application pratique ; et la question de sa licéité pour cause de santé semble condamnée à rester éternellement une pure question d'école.

* * *

Que le lecteur, s'il n'est pas trop fatigué de toutes les distinctions métaphysiques qu'il a vues passer sous ses yeux, veuille maintenant jeter un regard en arrière sur le terrain parcouru. Il verra que de notre théorie psychologique des deux sommeils nous avons fait découler rationnellement toute la doctrine théologique sur la licéité de l'un et l'illicéité de l'autre en dehors du cas de nécessité.—Est-ce à dire que la vérité de cette doctrine soit solidaire de nos théories ? En aucune façon. Car la doctrine des moralistes se base avant tout sur le sens commun des fidèles et sur la tradition catholique ; et ce critérium est infaillible. Si donc on venait à nous montrer que notre théorie est mal fondée, cela n'entamerait en rien la certitude des conclusions morales que nous en avons déduites, mais prouverait uniquement qu'il s'est glissé quelque erreur dans la suite de nos déductions.

Mais d'autre part, si, comme nous avons tout lieu de le croire, nos raisonnements sont inattaquables, il faudra bien admettre aussi qu'une théorie d'où découlent logiquement des conclusions incontestées et incontestables, et qui seule en peut fournir une explication rationnelle, qu'une telle théorie trouve dans ces conclusions mêmes une confirmation éclatante de sa vérité. Et ainsi la distance qui sépare, dans l'ordre moral, le sommeil naturel du sommeil artificiel, devient un nouvel argument en faveur de la différence radicale qui existe entre eux dans l'ordre physique.

J. H. MARLUN

Professeur de philosophie.

POUR LA PATRIE

ROMAN DU XX^e SIÈCLE

PAR J.-P. TARDIVEL, *directeur de la Vérité* (1)

DIEU a planté dans le cœur de tout Canadien-français *une fleur d'espérance*. C'est l'aspiration vers l'établissement sur les bords du fleuve Saint-Laurent d'une Nouvelle-France, dont la mission sera de continuer sur cette terre d'Amérique l'œuvre de civilisation chrétienne que la vieille France a poursuivie avec tant de gloire pendant de si longs siècles. " Cette aspiration nationale, cette fleur d'espérance pour tout un peuple, il lui faut une atmosphère favorable pour se développer, pour prendre vigueur et produire un fruit. J'écris ce livre pour contribuer selon mes faibles moyens, à l'assainissement de l'atmosphère qui entoure cette fleur précieuse, pour détruire, si c'est possible, quelques unes des mauvaises herbes qui menacent de l'étouffer."

Ainsi parle l'auteur dans sa préface. C'est donc une œuvre d'épuration, d'assainissement, pour employer son expression même, qui est soumise au lecteur. Examinons comment M. Tardivel a rempli la mission qu'il s'était tracée.

Tout d'abord, il a transporté l'action de son roman en l'année 1945. Cette littérature prophétique avait déjà des précédents. L'an 2000 a trouvé, en Amérique, son historien fantaisiste, en France, on n'a pas hésité à prévoir l'avenir sous la forme humoristique. Mais, ici, nous sommes en face d'un auteur qui tout en faisant la part à l'imagination, s'est laissé entraîner surtout par la grandeur de la question qu'il traite ; car son roman se réduit à savoir quelles destinées sont réservées au Canada : il serait plus exact de dire à la province de Québec.

Vers l'année 1945, cette province a pris un grand développement. Sa population s'est considérablement augmentée, juste hommage rendu à la fécondité de la race canadienne-française. Comme conséquence, prouvée par les faits, l'accroissement de cette race

(1) 1^{er} volume in-12 de 450 pages. Prix 75 cts. franco par la poste 80 cts., chez MM. Cadieux et Derome, éditeurs, rue Notre-Dame, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

a eu sa contre-partie dans la diminution de l'élément canadien-anglais. La province est donc presque exclusivement composé de Canadiens-français. De plus, la religion protestante est reléguée à l'arrière plan. Le catholicisme domine : mais sous l'influence des sectes maçonniques, le clergé a perdu une partie de son influence et son rôle s'est de plus en plus effacé. Cependant *Eblis*, l'ennemi éternel de Dieu, non content des succès obtenus dans l'ancien monde par les sociétés secrètes, signale à l'un de ses adeptes le Canada et lui donne l'ordre suivant :

“ Traverse les mers, rends-toi sur les bords du Saint-Laurent où tes ancêtres ont jadis planté l'Etendard de mon éternel ennemi, c'est là que ton œuvre t'attend. La Croix est encore debout sur ce coin du globe. Abats-la. Compte sur mes inspirations.”

C'est la première scène du roman. M. Tardivel a courageusement, dès le début, affirmé sa croyance et sa foi ; sans hésiter, il montre l'esprit des ténèbres accomplissant dans l'ombre ses perfides desseins. Les lecteurs du *Diable au XIX^e siècle* n'en seront pas surpris après les révélations si curieuses du docteur Bataille, dont s'est évidemment inspiré M. Tardivel.

La lutte entre Dieu et son ennemi traditionnel qui veut conquérir le Canada est donc commencée. Il s'agit de savoir quelle en sera l'issue ?

Nous sommes maintenant à Ottawa, au Parlement fédéral, lequel a d'importantes résolutions à prendre pour décider quelle forme de gouvernement on adoptera, car en cette même année 1945 le Canada doit être affranchi du lien qui le rattachait à la Grande-Bretagne.

Comment ce fait s'est-il produit ? par une raison fort simple : l'abaissement de l'Angleterre qui a successivement perdu les Indes, a vu l'Australie proclamer son autonomie et qui, sur l'ultimatum posé par les Etats-Unis, n'a pu refuser de reconnaître l'indépendance du Canada. Or, le moment est arrivé où les trois partis en présence sont appelés à se prononcer sur la forme que doit revêtir l'autonomie du pays. Maintiendra-t-on le *statu quo* comme le demandent les conservateurs ? Adoptera-t-on l'*Union législative*, solution que préconisent les francs-maçons dans le but d'opprimer l'Eglise catholique ou enfin acceptera-t-on les idées de Lamirande, le héros du livre de M. Tardivel, qui se déclare franchement séparatiste, et est appuyé par les partisans de la nationalité canadienne française. *Lamirande* avec son ami *Leverdier*, directeur de la *Nouvelle-France*, combat pour l'Eglise dont il veut assurer le triomphe, estimant que là seulement est le salut. Il a pour adversaires acharnés, irréconciliables les francs-maçons appuyés secrètement

par le chef du gouvernement Marwood, un anglais affilié aux sectes, d'une habileté consommée dans l'art difficile de la politique, pour qui le succès est tout, quels que soient les moyens employés. Chaque parti a son organe : le *Mercur*—sous ce pseudonyme on reconnaît aisément le sosie de l'Olympe visé par l'auteur—défend les conservateurs et la politique du *statu quo*, la *Libre-Pensée* est au service des sectes dont Ducoudray son rédacteur est aussi le secrétaire-général ; quand aux séparatistes conduits par Lamirande, ils ont pour les soutenir *La France-Nouvelle*.

N'oublions pas que M. Tardivel est un journaliste éminent, qu'il juge chaque semaine les mésaventures de la politique et qu'il a acquis une autorité indéniable dans ces questions. Aussi ne sommes-nous pas surpris de trouver des discours-programmes, des articles de journaux qui concourent tous à l'action de ce livre et en font partie intégrante. Ce n'était pas une petite difficulté de rendre intéressant un sujet aussi aride et qui paraît si peu susceptible de passionner les esprits : Ceci ressemble assez à une gageure. Eh bien ! grâce à l'émotion patriotique avec laquelle toute cette partie du roman est traitée, M. Tardivel a gagné son pari et le lecteur, entraîné, malgré lui, par les faits qui se pressent, s'abandonne au courant et ne quitte pas le livre dont il veut connaître le dénouement.

Ce dénouement est dû à l'intervention divine. Ceci n'a rien qui nous surprenne, étant donné que la lutte engagée au Canada est d'un ordre surnaturel. M. Tardivel ne nous l'a pas laissé ignorer dès le début. C'est le génie du mal qui conduit les loges maçonniques et celles-ci poursuivent le but indiqué par Eblis : abatte la Croix en ce pays privilégié. A *Montarval*, le luciférien qui a reçu les instructions d'Eblis, l'esprit satanique, à Marwood également un adepte des francs-maçons obéissant aveuglément aux ordres de la secte, au traître Saint-Simon qui vend sa plume pour un peu d'or, à Ducoudray lui-même, le rédacteur de la *Libre pensée* il oppose un catholique convaincu, auquel il s'est plu à donner les qualités du cœur les plus aimables, la mansuétude et la douceur évangéliques, ce n'est pas un tribun aux mouvements tragiques, mais un patriote sincère qui subordonne toujours sa politique à l'intérêt général au grand intérêt de son pays. Ce portrait est tracé avec amour. On sent que Lamirande est le modèle de l'homme d'Etat rêvé par M. Tardivel pour faire fructifier cette " fleur d'espérance " dont il parle dans sa préface.

" Pour la patrie " pouvait être publiée sous forme de brochure : l'auteur a préféré en faire une œuvre d'imagination et l'a agrémenté

tée d'un certain nombre d'épisodes qui sont de nature à frapper l'esprit du lecteur et à lui faire mieux sentir la portée morale du livre. Indiquons-en quelques uns.

C'est d'abord la conversion et la mort du père de Montarval, malheureux vieillard qui, malgré les traitements indignes dont il est l'objet de la part de son fils, ne peut que le plaindre, et demande à Dieu le pardon de sa miséricorde pour un si grand coupable, en s'accusant lui-même d'avoir mal dirigé son esprit et son cœur. Là il nous dévoile le caractère apostolique de Lamirande, sa charité et sa discrétion, qui ne le font pas hésiter à garder le secret sur la conduite odieuse de son ennemi politique le plus acharné.

C'est encore la conversion de Ducoudray providentiellement préparée par un père jésuite qui connaît à fonds le cœur humain et ses tristes défaillances. C'est sa mort tragique au devant de laquelle court le nouveau converti avec un courage d'apôtre : car il meurt comme un martyr, victime de la secte dont il a dévoilé les trames perfides.

C'est aussi le dévouement pieux de Mme Lamirande qui n'hésite pas un instant à se sacrifier pour les grands projets de son mari et dont la mort, celle d'une sainte, assure le triomphe, car elle sait que le bonheur n'est pas un bien de ce monde, et qu'il faut le chercher dans l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Il y a encore d'autres épisodes non moins touchants, comme ce dernier miracle de la conversion de Vaughan, un anglais sceptique vaincu par l'appel de la fille de Lamirande, qui, elle aussi, donne sa vie pour son pays.

Et cette catastrophe si mouvementée, si pleine de péripéties, dans laquelle les deux amis, Lamirande et Leverdier échappent miraculeusement à la mort que l'inferral génie de Montarval leur avait préparée.

Tous ces incidents forment le côté émouvant de ce roman et lui constituent un intérêt qui ne se dément pas un seul instant. C'est un livre sérieux, mais plein d'enseignements et qui suggère des sentiments patriotiques dignes d'être médités. Quand il n'aurait produit que cet effet, cela serait suffisant pour que nous adressions à M. Tardivel nos sincères félicitations.

A. B.

CHRONIQUE DU MOIS

I.—Nouvelles de Rome. II.—Les massacres en Chine. III.—France, Madagascar.

Il serait trop long de faire ici l'histoire des efforts tentés par M. Crispi et sa presse pour obtenir le concours des catholiques aux élections politiques.

Ce n'était pas une petite chose de voir la presse se livrer à toutes les mystifications pour tromper les catholiques et leur donner jusqu'à des consultations de théologie morale pour leur faire croire que l'intervention, la désobéissance au Pape dans ce cas, ne serait qu'un mince petit péché véniel, que Léon XIII absoudrait facilement, qu'il recommandait même de commettre.

La confusion s'était faite dans les esprits ; elle fut augmentée lorsqu'on vit un cardinal de la sainte Eglise romaine, non italien, n'occupant aucune charge qui pût excuser ou expliquer une rencontre avec les ministres, se rendre à un banquet et prêter sa villa à une faction électorale, après avoir toasté en l'honneur de l'ennemi de l'Eglise, M. Crispi.

Ce n'était déjà pas une si petite cause que tout cela, et, petite ou grande, cette cause a fait comprendre au Pape qu'il était temps d'intervenir, de couper court aux fausses interprétations des journaux de M. Crispi. Et il a renouvelé le *non expedit*.

Pourquoi ne veut-on voir dans cet acte qu'une intervention française ? A ce propos, une remarque curieuse.

Depuis quelques années un fait se répète régulièrement.

Lorsque les catholiques allemands dans leurs congrès protestent hautement et solennellement en faveur du pouvoir temporel et de la liberté du Pape, la presse italienne et les agences se taisent et passent outre sans la moindre réflexion.

Au contraire, si la moindre manifestation se produit dans le même sens en France, on l'exploite, on la grossit, on l'enjolive, au point de faire croire que Charette avec ses zouaves sont déjà aux portes de Rome.

Pourquoi cette différence d'appréciations ?

Faudrait-il croire qu'on est convaincu que les catholiques allemands protestent *pro forma*, tandis que les catholiques français sont plus sincères? Ce serait faire injure aux catholiques d'Allemagne.

Est-ce la peur qui empêche de parler contre les sujets de l'alliée puissante? Ce ne serait déjà pas si glorieux pour les Italiens.

Ou ne serait-ce pas que la gallophobie se glisse partout? On accepte sans crier toutes les remarques déplaisantes de la presse allemande, on les ignore, et on épiluche la presse française pour interpréter et grossir la moindre réflexion peu favorable aux Italiens.

Et pour parler d'un fait plus récent, pourquoi la presse italienne n'a-t-elle pas signalé ni relevé la discussion belge, où des sénateurs ont demandé la suppression de l'ambassade près le Quirinal, en affirmant que le gouvernement installé à Rome n'était pas légal? Si en France un seul député avait osé parler de cette façon, nous aurions assisté à une levée de boucliers dans toute la péninsule.

Crispi nourrit une double haine dans son cœur, celle du Pape et celle de la France. Souvent ces deux haines se confondent, et c'est là l'explication de ces insinuations continuelles contre le Pape et la France.

* * *

Les *Missions catholiques* de Lyon publient des détails sur le désastre des missions catholiques du Sé Tchouen, en Chine. Ils sont pris dans une lettre de M. Pontvianne, pro-vicaire du Sé-Tchouen occidental et datée de Tcheng-Fou, dont voici le passage le plus caractéristique.

Après avoir dit comment l'émeute a débuté à la suite d'une opération chirurgicale malheureuse tentée par un membre d'une des missions protestantes, et après avoir raconté comment son évêque, auquel le gouverneur refusait tout secours, avait failli être tué par la foule et n'avait échappé qu'en se laissant entraîner dans un poste de police, M. Pontvianne raconte ainsi les faits dont il a été témoin :

“ L'arrivée des bandits fut si subite que je dus sauter en toute hâte le mur voisin, et me cacher dans la chambre d'une famille païenne, habitant une boutique dépendant du palais. En l'espace

d'une heure et demie, tout était pillé et les dégâts étaient considérables. Mais enfin, la maison restait debout.

“Trois mandarins à boutons rouges, accompagnés de quelques soldats du préteur font leur apparition. La foule se disperse en un clin d'œil. Je profite de ce moment de répit pour aller visiter le palais. Hélas ! quel coup d'œil ! Cloisons défoncées, meubles brisés, vases, chaises, lits, tout était dans un état lamentable.

“J'étais à regarder ce triste spectacle quand mon suivant vient m'appeler. Je reprends en toute hâte la première route, et la foule se précipite furieuse sur la maison et commence la démolition. Le Fou-Kouan, en passant, visite la maison et se contente de dire : “Démolissez ! emportez ! mais ne mettez pas le feu, afin de ne pas nuire aux voisins !”

“Toute la nuit et jusqu'au 30 mai au soir, on ne cessa de détruire et de renverser les fondements, de labourer le sol à coups de pioche pour découvrir les prétendus trésors dont on nous croyait, paraît-il, en possession.

“Dans le pillage et dès le commencement, la caisse contenant les restes sacrés de notre vénérable martyr, Mgr Dufresne, fut brisée et emportée. En ouvrant cette chasse, on se trouva en face d'un crâne humain et de quelques os. On se hâta, pour attiser la fureur populaire, de pendre ce chef vénérable près de l'emplacement de ce qui fut le palais épiscopal avec un écriteau annonçant aux passants que nous nous nourrissions de chair humaine.

“Depuis le départ de monseigneur jusqu'au moment où je quittai le palais, j'étais dans une inquiétude mortelle au sujet de sa grandeur.

“J'étais à peine retiré dans une famille chrétienne que j'apprends que l'évêque était entouré d'une foule de gens qui accompagnaient leurs malédictions de coups de pierre et même de coups de poings. Je ne savais quel parti prendre.

“Enfin, après trois mortelles heures d'attente, mon théologien m'arrivait tout essoufflé, apportant la nouvelle que monseigneur était chez le commissaire en lieu sûr et qu'au moment propice le commissaire me ferait prendre. Ce fut vers les onze heures de la nuit que les satellites et les soldats de ce préfet de police, renforcés de ceux d'un des sous-préfets de la ville, me portèrent au commissariat, où je pus enfin retrouver mon évêque.

“Notre séjour au commissariat de police fut de courte durée. Vers les trois heures du matin, nous fûmes portés en chaise au prétoire de Houa-Yang-Hien, où nous trouvâmes dix-huit Anglais ou

Américains qui en étaient, comme nous, réduits à l'état de prisonniers et de pauvres mendiants. Je ne vous dirai pas ce que nous avons souffert dans ce réduit. Le mandarin fut convenable, mais les appartements l'étaient peu.

“ Enfin, à notre réveil, nous fûmes transportés dans les chaises du sous-préfet jusqu'au prétoire du Ya-Men, où nous occupions un petit pavillon situé entre le prétoire du préfet et celui de son adjudant. C'est de ce petit logis que je vous écris cette lettre.”

Les autorités chinoises ont promis de payer les dommages causés et de punir les coupables.

* * *

Il vient d'y avoir en France un renouvellement partiel des Conseils généraux, et, à ces élections, les républicains ont encore gagné quelques sièges.

Deux ministres ont été élus conseillers généraux, pour la première fois ! M. Ribot, président du conseil, a passé à Saint-Omer, et M. Chautemps, ministre des colonies, a été nommé à Chamonix, sans qu'il ait fait acte de candidat et de présence.

Mais l'incident le plus remarquable de ces élections a été la défaite des socialistes, dans Roubaix même, qu'ils croyaient être pour eux une forteresse inexpugnable.

A part une dizaine de socialistes qui se sont présentés, il importe de noter et de retenir l'inertie résignée, l'impuissance absolue du parti socialiste dans les scrutins qui ont pour but la désignation des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement.

Prodigieusement agressifs, poussant l'activité jusqu'aux dernières limites de l'audace lorsqu'il s'agit de l'élection des députés et des municipalités, les socialistes restent, sauf des exceptions qui ont amené d'ailleurs de complètes défaites, à peu près indifférents au recrutement des assemblées locales. Etant donné leur tempérament furieusement militant, il est permis de supposer que cette indifférence est plus apparente que sincère et qu'elle voile le sentiment très net de l'inutilité des efforts que l'on tenterait pour abuser les foules sur les intérêts collectifs des groupes régionaux auxquels elles appartiennent. L'Etat est trop loin et trop haut ; l'Etat, d'ailleurs, c'est Paris et la politique : la commune, c'est la maison, on peut s'y permettre des expériences qui ont surtout pour

but de narguer le voisin. Le département et l'arrondissement sont le domaine commun, ce sont les chemins, c'est le régime des usages et des intérêts courants : là, pas d'innovations.

* * *

Une réaction paraît s'être opérée dans l'esprit des catholiques français en ce qui regarde le droit d'accroissement et la conduite à suivre par les congrégations.

Les journaux catholiques les plus influents condamnent le "zèle bruyant et peu sage" qui a compromis la résistance "en prétendant la rendre uniforme et l'imposer."

Mgr d'Hulst a écrit à ce sujet à l'*Univers* une lettre très caractéristique dont nous détachons le passage suivant : "Ou je me trompe fort, ou c'est cette levée de boucliers si intempestive, ce sont ces propos si peu mesurés qui ont persuadé à Mgr l'évêque de Beauvais qu'il y avait là une campagne plus politique que religieuse et qui l'ont déterminé à faire en sens contraire une manifestation dont l'effet a été d'introduire la division jusque parmi nos chefs spirituels.

"Si la presse catholique s'était moins pressée de dire ce qu'il fallait faire ; si le secret des réunions de religieux eût été mieux gardé ; si l'on eût laissé les supérieurs ecclésiastiques et religieux mettre à profit, pour étudier de près une situation très complexe, l'intervalle de temps que les journaux ont employé à l'embrouiller par des polémiques indiscrettes, que serait-il arrivé ? Probablement ce qui arrivera maintenant, mais avec des résultats bien différents. Entre les congrégations d'hommes et de femmes, les unes reconnues, les autres non reconnues, dont les situations, les intérêts sont infiniment variés, il se serait fait un partage ; les unes auraient payé, d'autres, en grand nombre, se seraient déclarées impuissantes. Le refus opposé par celles-ci aurait produit sur l'opinion tout l'effet désirable, et la résolution contraire de celles-là n'aurait déconcerté ni scandalisé personne, parce qu'aucun programme intransigeant et universel n'aurait été précédemment publié au nom du parti catholique.

"Aujourd'hui, quelle que soit la solution adoptée, l'effet moral est fâcheux. La résistance prendra des airs de sédition, la soumission aura une apparence de défection.

"A qui la faute ? Je suis bien audacieux et bien naïf, j'invite un grand journal catholique à faire son examen de conscience.

“ La presse en France croit avoir charge d'âmes. Qui nous donnera une presse américaine où chacun cherche des informations et non des conseils ? ”

Ce langage est de nature à donner à réfléchir. Il est regrettable qu'il ne soit pas venu plus tôt.

* * *

Les opérations de la France à Madagascar vont avec une lenteur qui commence à causer dans l'opinion une inquiétude peut-être excessive mais somme toute bien naturelle.

On espérait au début occuper Tananarive dans le courant du mois de juillet. Nous voici au mois de septembre, et les Français ne sont encore qu'au tiers du chemin, arrêtés dans leur route depuis près de dix semaines par les difficultés d'assurer le ravitaillement des troupes.

Il n'est donc pas douteux que des fautes graves aient été commises lors du débarquement à Majunga et que l'administration, au lieu d'envoyer à Madagascar des voitures inutilisables, aurait dû assurer au corps expéditionnaire, des voitures en quantité suffisante pour que sa marche ne fût pas ralentie par des questions de détail.

On se rend du reste si bien compte de la lourde responsabilité qui incombe de ce chef à ceux qui ont préparé la campagne, que l'*Agence Havas* publiait dernièrement la note suivante :

“ Contrairement aux allégations contenues dans certaines correspondances de Madagascar, rendant compte des difficultés du débarquement à Majunga, le ministre de la marine n'avait à intervenir ni dans le transport ni dans l'emploi des canonnières et chalands, ni dans la construction du wharf de débarquement de Majunga.

“ Son rôle s'est borné à prêter son concours toutes les fois qu'on y a eu recours, notamment en fournissant à l'expédition un ingénieur et des ouvriers.

“ Cette note qui émanait incontestablement de l'amiral Besnard, mettait directement en cause l'administration du ministère de la guerre. Et pourtant le général Zurlinden n'y a pas répondu !

“ Son silence, on l'avouera, est significatif.

“ Mais c'est au Parlement seul qu'il appartient, après une enquête sérieuse, de faire le départ des responsabilités. L'opinion publique ne peut pas être prise pour juge en cette matière.

“ Elle n’a du reste pas lieu de s’alarmer, car le général Duchesne qui s’est employé jusqu’ici à réparer les erreurs d’organisation qui avaient été commises, a repris sa marche et se dirige lentement, mais sûrement, vers l’Imérina.

“ Sans doute, la colonne qui pénétrera dans la capitale des Hovas ne sera pas nombreuse, puisqu’il aura fallu nécessairement garnir de troupes le trajet de Tananarive à Suberbieville et Majunga pour protéger la marche des convois de ravitaillement ; mais le jour où le général Duchesne fera son entrée dans la ville de Ranavalo, quel que soit le nombre des soldats qui l’accompagneront il sera le maître du pays ; et la campagne de Madagascar sera terminée.”

